



2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ



Mission Locale  
de Grenoble

« Mettre un nom et une vie sur chaque jeune, le connaître individuellement, c'est la seule façon de lui apporter une aide efficace »

**Bertrand SCHWARTZ**



# SOMMAIRE

---

**RAPPORT MORAL** **P4**

**EDITO** **P5**

**1** — **ORGANISATION DE LA MISSION LOCALE DE GRENOBLE** **P6**

**2** — **REPÉRAGE ET MOBILISATION DES JEUNES** **P11**

**3** — **ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION  
ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS** **P17**

**4** — **APPUI AU RECRUTEMENT ET RELATION ENTREPRISE** **P29**

**PERSPECTIVES 2023** **P33**

**LES TEMPS FORTS DE 2022** **P34**

**COMPTES ANNUELS 2022** **P35**





# RAPPORT MORAL

Isabelle PETERS, Présidente

Arrivant tout juste à la présidence de la Mission Locale de Grenoble, je tiens en premier lieu à remercier l'ensemble des équipes pour leur engagement et leur travail au cours de l'année 2022 ainsi que l'ensemble des partenaires et financeurs impliqués à nos côtés, car c'est de l'effort conjugué de toutes et tous que les objectifs d'insertion des jeunes grenoblois-es seront réalisés. Également un mot de remerciement à l'attention de Mme Schuman qui a présidé la Mission Locale de Grenoble pendant près de 3 ans.

Il est bon de rappeler, conformément aux statuts de l'association, que dans « un contexte économique mouvant, dans un bassin d'emploi évolutif, la vocation claire de la Mission Locale est d'être une structure adaptable et réactive aux évolutions sociétales et aux demandes des jeunes, en complémentarité de l'ensemble des structures existantes (...), également d'être un lieu de coordination et d'impulsion, d'idées et d'actions pour offrir aux jeunes les capacités de développement du « faire avec », et enfin un lieu d'expérimentation et de préfiguration, soucieux du contexte local et des partenariats efficaces à mettre en œuvre.

Ainsi l'objet de la Mission Locale est d'accompagner les jeunes vers leur autonomie, d'être un acteur économique auprès des entreprises, d'entretenir les partenariats institutionnels (locaux, régionaux et nationaux) et enfin d'entretenir des liens étroits avec l'Education Nationale. Pour réaliser cet objet, la Mission Locale de Grenoble porte des valeurs essentielles pour l'insertion de la jeunesse grenobloise : Créativité, Engagement mais également Diversité et Ecoute.

C'est ce socle de valeurs qui permet pleinement la réalisation de l'objet de l'association « Révéler le potentiel des jeunes » et l'insertion des jeunes les plus éloigné-es du marché du travail en levant tous les freins périphériques. Notre territoire est un territoire d'accueil, au sens large, et la Mission Locale participe à ce principe : l'accueil universel.

2022 a un résultat excédentaire résultant d'une gestion prudente mais également d'une augmentation conséquente des financements Etat liés à l'arrivée du Contrat d'Engagement Jeunes. Ce nouveau dispositif d'accompagnement renforcé a induit de fait un changement d'organisation mais aussi une nouvelle méthode de calcul des fonds dédiés pour permettre de finaliser de manière qualitative tout accompagnement débuté.

Je remercie particulièrement tous les partenaires qui œuvrent quotidiennement à nos côtés pour proposer des solutions de qualité, participer à nos événements et faire le pari du recrutement des jeunes accompagné-es par la Mission Locale de Grenoble. Je pense à Schneider Electric, le CEA, la Fondation Orange, Action, Adecco, Carrefour, Synergie Chantiers, la Mutualité Française Isère, Simply, l'AFPA ou encore Décathlon, et bien d'autres...

Je remercie également l'ensemble des membres du conseil d'Administration qui soutiennent les équipes de la

Mission Locale de Grenoble et proposent des orientations constructives et innovantes au service des jeunes grenoblois-es.

Un dernier mot sur les projets passés et à venir qui montrent le dynamisme de l'équipe et l'envie de toujours faire plus pour les jeunes les plus éloigné-es : la soirée des talents en octobre 2022 qui a mis à l'honneur les jeunes dans toute leur diversité, l'ensemble des Job Dating réalisés sur l'année 2022 qui ont capté près de 320 jeunes et mobilisé 80 entreprises, le renforcement de la pratique culturelle et sportive au travers d'ateliers innovants. Quant aux perspectives 2023, elles sont variées : le projet Code ton Game qui initie un partenariat original avec le Campus in the Alps et la Fondation Orange qui nous apporte son soutien financier ; la nouvelle organisation de la Mission Locale en secteurs pour s'adapter au plus près du besoin des publics en (re)nouant le partenariat avec des acteurs essentiels pour lever les freins à l'emploi : Maison des Habitants, service de prévention, association d'éducation populaire...

**En conclusion, comme l'a écrit Bertrand Schwartz, fondateur des missions locales dans son rapport de 1981, « mettre un nom et une vie sur chaque jeune, le connaître individuellement, c'est la seule façon de lui apporter une aide efficace ». Je suis convaincue que la Mission Locale de Grenoble remplit pleinement ce principe !**

Isabelle PETERS  
Présidente



# EDITO

**Catherine BELIJAR-AMADIEU, Directrice**

## **2022, une année complète !**

Après 2 années marquées par la crise sanitaire où il a fallu continuellement s'adapter pour assurer la continuité de nos services, 2022 a été une année moins « irrégulière » mais néanmoins marquée par le changement : la transformation du dispositif « garantie jeunes » en « contrat d'engagement jeunes ». Après le doublement des objectifs GJ en 2021 c'est donc un nouveau dispositif qu'il a fallu déployer pour permettre à toujours plus de jeunes de bénéficier de cet accompagnement renforcé ambitieux ! En 2022, l'activité est restée soutenue après une augmentation très importante des 1<sup>ers</sup> accueils en 2021 dans le contexte post covid. Près de 1550 jeunes sont venus « pousser la porte » de la Mission Locale pour la 1<sup>ère</sup> fois. 617 jeunes sont entrés en « contrat d'engagement jeunes », 2431 contrats de travail ont été signés, dont 240 contrats en alternance, et 363 jeunes sont entrés en formations. L'ensemble des conseillers a ainsi réalisé près de 27000 entretiens et généré plus de 87000 propositions en direction de l'ensemble des 4000 jeunes accompagnés !

## **Des projets structurants**

Avec l'arrivée du CEJ, une réflexion sur l'offre de service a eu lieu dès le début d'année au travers d'un séminaire d'équipe de deux jours : partage de la vision stratégique et world café autour de l'offre de service. Cela a permis de repenser les ateliers collectifs autour de 3 parcours : « Je me forme », « Je m'oriente », « Je travaille », de créer des comités de suivi et de programmation pour accroître la visibilité de nos services auprès des publics mais également des professionnels. Progressivement dans l'année une partie des conseillers a été formée à l'animation de collectif et l'autre partie à l'accompagnement global pour permettre ainsi à toutes et tous d'être « embarqués » sur le CEJ mais également sur l'ensemble de notre offre de service : 1<sup>ers</sup> accueils, conseil express, PACEA... L'arrivée du CEJ, la dimension territoriale de plus en plus présente dans notre activité ont conduit également à une réflexion sur notre organisation et 2022 a vu la création de 2 nouveaux pôles à la Mission Locale : un pôle « partenariat et développement » et un pôle « Ressources ». L'objectif ? Développer des expertises autour de l'analyse du territoire et de l'activité, du développement des partenariats et de réaliser en continu un travail de veille. En 2022, la Mission Locale de Grenoble a renforcé sa coopération avec le réseau Isère des 11 Missions Locales afin de partager nos pratiques, optimiser nos achats, ou encore valoriser les performances de notre réseau départemental dans l'expertise d'accompagnement global des jeunes et gagner en visibilité.

2022 nous a également permis de rejoindre un projet local sur le « Repérage des Invisibles » avec le consortium

« Esprit Libre » porté par notre partenaire, la Mutualité Française : du « sur mesure » partenarial pour les jeunes les plus éloignés ! Parallèlement le travail s'est poursuivi en 2022 autour de 2 projets débutés en 2021 : Le Parcours Industrie, créé à l'initiative de la ML Grenoble et dont le pilotage a été ouvert en 2022 à 2 entreprises partenaires fortement impliquées : le « CEA » et « EDF une rivière un territoire ». Et également une continuité en 2022 de la thématique « Entreprenariat » avec pas moins de 10 événements de sensibilisation à l'entrepreneuriat qui ont été organisés au bénéfice de 73 jeunes, et le lancement officiel de la démarche « Groupement de créateurs le 09/02/2022 chez notre partenaire Schneider.»

## **Des événements au cœur du territoire**

L'année 2022 a, enfin, été marquée par de nombreuses actions et temps forts au service de notre public et des entreprises du territoire. Un petit « CEJ » partenaires en septembre qui a réuni près de 50 personnes pour présenter le nouveau dispositif. Un Job Dating dans le cadre du « forum des droits » organisé par le CCAS de Grenoble au Palais des Sports où près de 110 jeunes ont rencontré plus de 30 entreprises ; des résultats qui sous-tendent notre forte capacité à mobiliser les jeunes. Et puis 2022 a été l'année des 40 ans du réseau des missions locales et la Mission Locale de Grenoble, pionnière avec des statuts déposés dès l'été 1982 a fêté dignement cet anniversaire : participation active aux rencontres nationales du réseau à Tours, déplacement de toute l'équipe à Roanne pour un temps fort régional en guide de conclusion du voyage de 4 Oriflammes qui, telle une flamme olympique, ont sillonné toute la région de Mission Locale en Mission Locale. A la Mission Locale de Grenoble l'Oriflamme est arrivée le 8/12 depuis la Bièvre et les jeunes ont pu s'essayer au cyclo-smoothie ! En octobre également une soirée partenaires a été organisée par les 6 missions locales du bassin grenoblois au stade des Alpes et a mis les jeunes à l'honneur au cours de la Soirée des Talents : près de 30 jeunes sont venus exposer, chanter, danser et se produire sur scène pour montrer aux entreprises tout leur potentiel !

**Une année riche, dynamique, engagée et créative et je remercie chaleureusement les équipes pour leur implication et agilité, ainsi que Mme Barbara SCHUMAN en tant que présidente pour son implication pendant cette année 2022 !**

Catherine BELIJAR-AMADIEU,  
Directrice



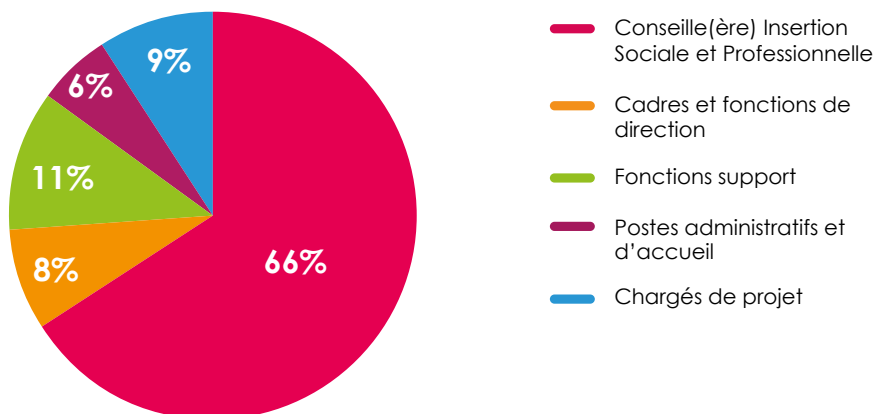
# ① — Organisation de la Mission Locale de Grenoble

## RESSOURCES HUMAINES

### EFFECTIFS



Répartition du nombre de salariés  
par type d'emploi



### FORMATION

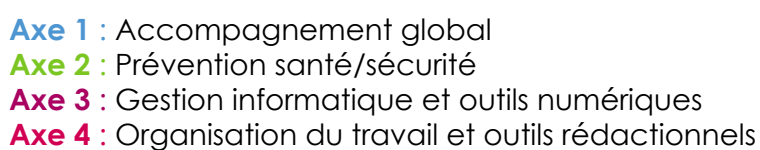
**38 salariés** ont été formés sur une durée de **85 jours**, soit **594,5 heures** de formation au total et une moyenne de **15,6 heures** par salarié formé.

Un budget total de **13 649,30 euros** (frais pédagogiques et frais annexes) a été consacré à la formation.

Les formations sont de plus en plus organisées en distanciel et la Mission Locale privilégie les formations sur Grenoble, ainsi que les formations issues du réseau des Missions Locales.

**4 contrats d'alternance** ont été conclus pour l'année scolaire 2022-2023.

Répartition des salariés  
par axes de formation



### MISE EN PLACE D'UNE CHARTE TÉLÉTRAVAIL EN 2022 :

En fin d'année 2022, à la suite de la crise sanitaire et afin de prendre en considération l'émergence du télétravail favorisé par les innovations et évolution des technologies de l'information et de communication, la Mission Locale de Grenoble a réfléchi sur les possibilités de recours ponctuels au télétravail. **La mise en place d'une charte de télétravail fin 2022 a permis d'améliorer la qualité de vie au travail du salarié et de faciliter l'articulation vie professionnelle / vie personnelle, tout en maintenant**

**l'offre de qualité et de proximité qui fait la force des Missions Locales auprès des jeunes accompagnés.**

Le télétravail ponctuel, 2 à 3 jours par mois maximum, est fondé sur le volontariat du salarié et son succès réside dans l'implication conjointe des responsables et des salariés. Un accord de branche a vu le jour quelques temps après et est en cours d'application sur du télétravail régulier cette fois.



# ① — Organisation de la Mission Locale de Grenoble

## CONSTITUTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2023 (mis à jour mai 2023)

---

### MEMBRES DE DROIT

---

**Ville de Grenoble** : Mme Isabelle PETERS

**Ville de Grenoble** : M. Antoine Back

**Ville de Grenoble** : Mme Chloé PANTEL

**Ville de Grenoble** : Mme Kheira

CAPDEPON

**Ville de Grenoble** : M. Djamel WAZIZI

**Ville de Grenoble** : Mme Annabelle

BRETTON

**DDETS** : Mme Anne-Sophie MAURIN

**Education Nationale** : Mme Marion

DE SAINT-JEAN

**DTPJJ** : M. Bruno BOURLARD

**Pôle Emploi** : M. Frédérique BRAMANTE

**Greta** : M. David ALONSO

**Conseil Régional** : Mme Catherine BOLZE

**Grenoble-Alpes Métropole** : Mme Céline DESLATTES

**Chambre des Métiers et de l'Artisanat** : Mme

Marjorie DURAFFOURG

**Chambre de Commerce et d'Industrie** : M. Thomas

VIRON

**AFPA** : Mme Mercedes GARAC

**Chambre d'Agriculture** : M. Jean-Claude DARLET

### MEMBRES ACTIFS

---

**Département Isère** : Mme Anne-Sophie  
Chardon

**Mutualité Isère** : M. Frédérique CESBRON

**CODASE** : M. Sylvain CIALDELLA

**Ulisse 38** : Mme Juliette BRUMELOT

**WeTechCare** : M. Thomas VANDRIESSCHE

**FCG Rugby** : M. Daniel JENNEPIN

**GEG** : Mme Bérangère VALENTINI

**ADECCO** : Mme Véronique ENGELMANN

**Carrefour** : Mme Véronique PERRIN

**Schneider Electric** : M. Renaud MIKLER

**UDIMEC** : Mme Emilie JOURNIAC

**MEDEF Isère** : M. Guillaume MEYNARD

**CFE CGC38** : M. Alex SOUILLET

**UD CFTC** : M. Huu-Dan LAM

### MEMBRES ASSOCIÉS

---

Mme Maryvonne BOILEAU

M. Jean-Jacques BENEYTON

### JEUNES BÉNÉFICIAIRES Mission Locale

---

Mme Marie ALBALADEJO

### OBSERVATEUR(TRICE)

---

Membre du CSE - MLG



## NOTRE RAISON D'ÊTRE



**Révéler le potentiel des jeunes !**



## L'AMBITION

Révéler et valoriser le potentiel des jeunes, les accompagner vers l'emploi et l'autonomie en veillant à les rendre acteurs.

## LA MISSION

Être un lieu incontournable et reconnu pour le développement professionnel et l'autonomie des jeunes, rayonnant sur notre territoire, et s'appuyant notamment sur leur potentiel, notre capacité d'innovation et notre agilité.

## LES ENJEUX STRATÉGIQUES



- Être une organisation agile qui s'adapte aux orientations changeantes des politiques de l'emploi
- Avoir réussi à absorber la montée en charge des dispositifs et du nombre de jeunes accueillis du fait de la crise
- Être des experts de l'insertion professionnelle des jeunes
- Être connus par tous les partenaires et tous les jeunes comme accueillant tous les jeunes de moins de 26 ans
- Être dans l'intelligence collective grâce au collaboratif et la transversalité
- Être innovant dans nos modalités d'accompagnement pour s'adapter à chacun (par le digital et autre)
- Faire converger toutes les énergies dans le même sens du service aux jeunes
- Avoir des jeunes inclus dans les instances de la ML et son offre de services

## NOS VALEURS



Diversité



Engagement



Ecoute

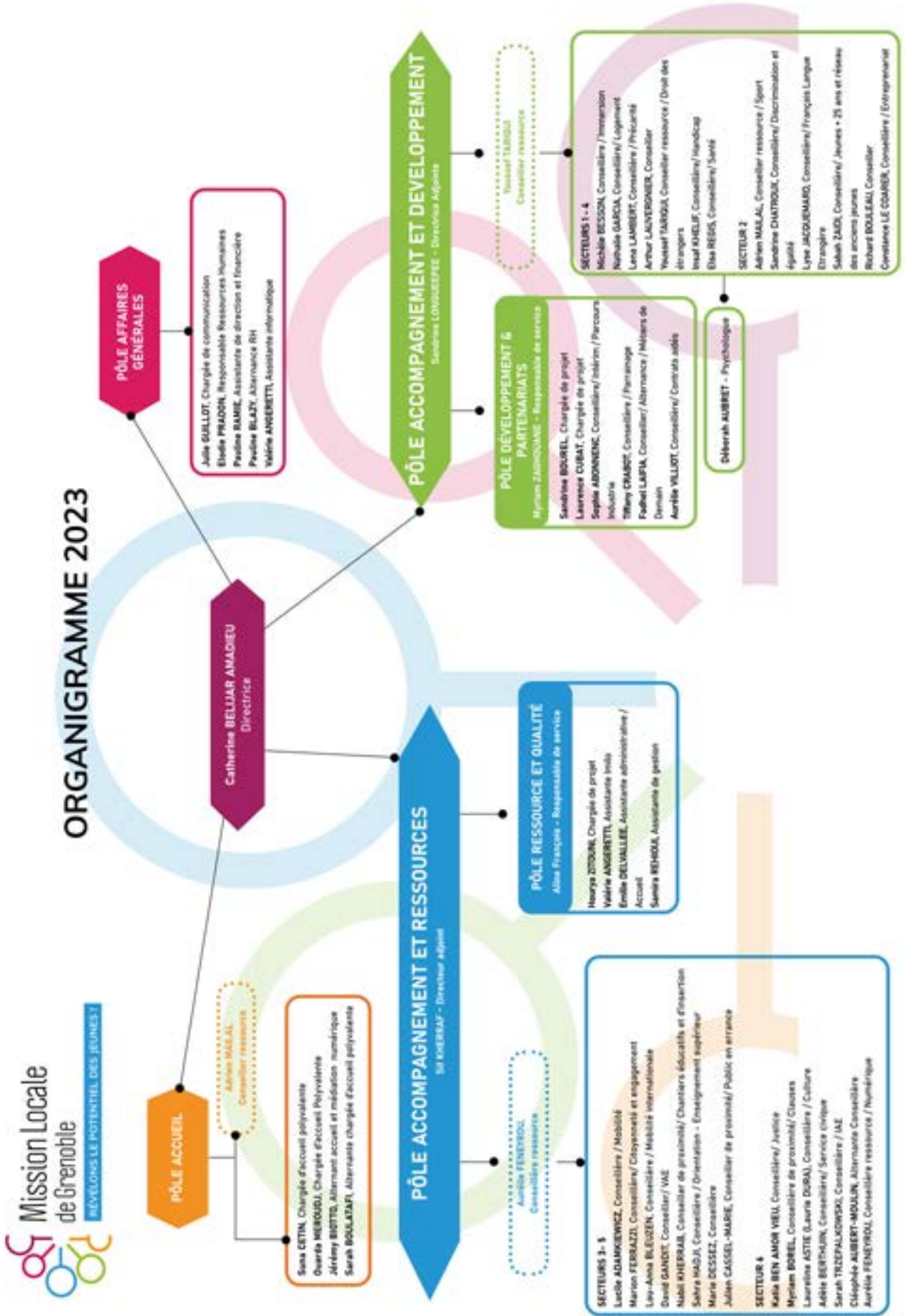


Créativité



# ① — Organisation de la Mission Locale de Grenoble

## ORGANIGRAMME (mis à jour janvier 2023)



# ① — Organisation de la Mission Locale de Grenoble

## LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

La Mission Locale de Grenoble fait partie du réseau des missions locales dont l'UNML (union nationale des missions locales), créée en 2003 et regroupant pas moins de 430 missions locales partout en France, assure la structuration ainsi que la représentation et l'animation à l'échelle nationale. Elle accompagne et outille le réseau des Missions Locales pour leur permettre de réussir leur mission d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. En 2022, le réseau des missions locales a fêté ses 40 ans d'existence autour d'événements ludiques et fédérateurs :



**Un anniversaire régional :** 4 oriflammes ont sillonné (en presque 80 jours) la région Auvergne-Rhône-Alpes en passant par les 61 missions locales du réseau AURA. Les oriflammes ont voyagé de missions locales en missions locales, transportées par les jeunes accompagnés par le réseau. A la Mission Locale de Grenoble, ce sont les jeunes, ainsi que le président et le directeur de la **Mission Locale de la Bièvre**, qui ont apporté l'oriflamme des 40 ans. Cette matinée a permis beaucoup d'échanges et de convivialité entre une Mission Locale rurale et une autre plus ur-

baine ! Une activité ludique et sportive a permis de lancer des défis entre jeunes et partenaires : le cyclo-smoothie ! Le lendemain l'Oriflamme a été apporté à la Mission Locale Isère Drac Vercors pour une nouvelle matinée de découvertes et de mixité. Les 4 oriflammes ont fini leur route à Roanne, épiscentre de la région, vers la salle de congrès « Le Scarabée », pour un grand événement réunissant les 61 Missions Locales de la région. Toute l'équipe a pu faire le déplacement et rencontrer ainsi l'ensemble des salariés du réseau régional.



REMISE DE L'ORIFLAMME



CONCERT LORS DE LA SOIRÉE DES TALENTS

**Un anniversaire local :** le 4 octobre 2022 les 6 Missions Locales du Bassin Grenoblois organisaient, pour fêter les 40 ans du réseau, un Job Dating et un intérim dating au Stade des Alpes. Plus d'une trentaine d'entreprises, tous secteurs (BTP, transport, tertiaire, commerce, industrie), était présente et a rencontré 150 jeunes. Puis une soirée économique « partenaires et talents » a suivi le JD, avec la présence d'élus du territoire, de membres de l'UNML et de nombreuses entreprises. Un cabaret d'improvisation produit par la com-

pagnie Impact est revenu sur 40 ans d'histoire du réseau puis la célébration s'est poursuivie avec la soirée des talents ! Des jeunes chanteurs, danseurs, couturiers, photographes et autres artistes accompagnés par les missions locales ont été mis à l'honneur en présentant leurs talents devant les 150 partenaires présents. Cette soirée a été l'occasion de rappeler le rôle clé des missions locales dans l'insertion professionnelle et que chaque année elles accompagnent plus de 1 100 000 jeunes, dont 10 000 jeunes sur le bassin Grenoblois.

**Un anniversaire national :** En octobre 2022, une partie de l'équipe a fait le déplacement à Tours pour participer aux journées nationales des missions locales. Au programme : conférence, rencontre avec le ministre du Travail, M. Olivier Dussopt, débat avec M. Thibaud Guilly, haut-commissaire à l'engagement des entreprises, intervention de jeunes autour de l'Ecole, du Travail, des Discriminations ou tout simplement du Bonheur...2 journées intenses qui ont permis de retracer 40 ans d'histoire d'un réseau reconnu d'intérêt général et dont la Mission Locale de Grenoble a été la pionnière !

## ② Repérage & Mobilisation des jeunes

Faire connaître à l'ensemble des jeunes l'offre à laquelle ils peuvent avoir accès sur l'ensemble de leurs besoins : emploi, formation, connaissance des métiers, informations sur le territoire, transport et mobilité, accès au logement, santé, accès aux droits, à la culture, aux sports, aux loisirs et à la citoyenneté.



La Mission Locale de Grenoble c'est...

# 6 804 JEUNES EN CONTACT

## JEUNES EN PREMIER ACCUEIL

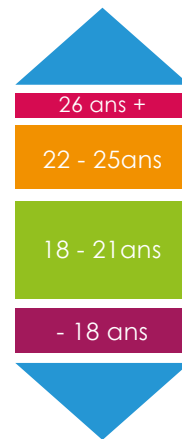
**1 554** jeunes  
en premier accueil  
dont  
**23,9%**  
habitant  
un QPV



**42,2%**  
de jeunes  
femmes



26 ANS

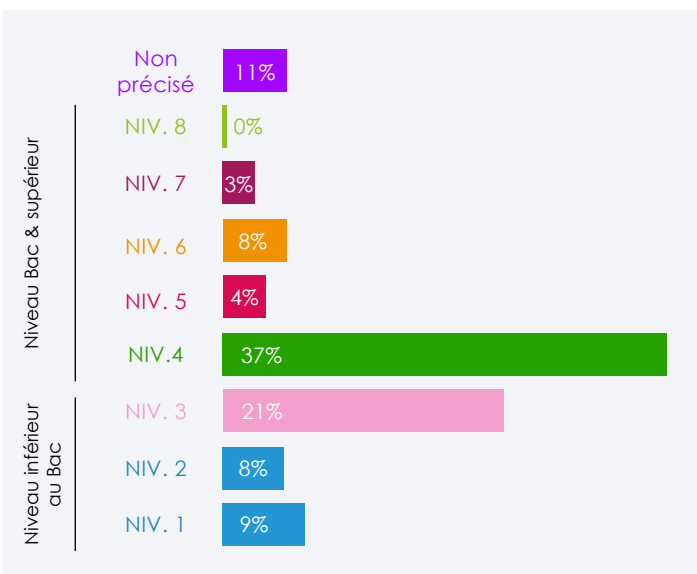


16 ANS

**57,8%**  
de jeunes  
hommes

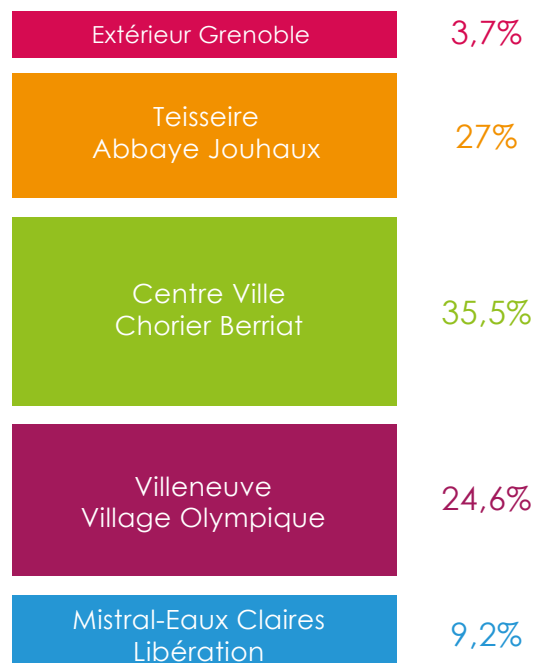


### Répartition par niveaux de diplôme\*



\* Tient compte de la nouvelle nomenclature des diplômes par niveau.

### Répartition par quartiers de résidence



## ② Repérage & Mobilisation des jeunes

# L'OBLIGATION DE FORMATION

**Dans le cadre de l'obligation de formation, la Mission Locale de Grenoble repère et amène vers un parcours d'accompagnement et de formation, les mineurs déscolarisés.**



Est concerné tout mineur de 16 à 18 ans, en situation de décrochage du système scolaire, diplômé ou non et qui n'est ni en emploi, ni en éducation, ni en formation.

Aux côtés du CIO et de la MLDS, les 3 acteurs œuvrent conjointement à la prise en charge des jeunes « mineurs » sortis du système scolaire. L'ensemble des partenaires se réunissent mensuellement pour étudier les situations de jeunes en rupture. Ces entretiens de situation permettent d'envisager ensuite l'accompagnement avec la structure la mieux adaptée (Mission Locale, MLDS ou retour en formation initiale).



JEUNES EN FORMATION - 2022

A l'issue du repérage, si la prise en charge du mineur dans le cadre de l'obligation de formation est assurée par la Mission Locale, plusieurs actions de remobilisation et d'accompagnement peuvent être proposées : Promotion 16/18 à l'AFPA, E2C, services civiques, ou action de « coaching mineurs » proposée en interne à la Mission Locale.

**227** mineurs ont été accompagnés dans le cadre de l'obligation de formation en 2022

### « Le mot de la coach »

Les jeunes mineurs que je rencontre depuis trois années ont besoin de se reconcilier avec eux-mêmes après une période d'échec. Pour cela les flashes coaching, construits pour la Mission Locale de Grenoble, se déroulent en face à face le temps d'un auto-diagnostic partagé et d'un plan d'action co-construit. En sécurité le jeune décrit sa situation, ce qu'il veut à la place et interroge les freins qui l'empêchent et les ressources qu'il a pour aller vers un changement. En interrogeant les freins nous regardons ce qui ralentit l'action jusqu'à en devenir immobile - avoir la flemme comme disent certains - puis en nommant les ressources nous commençons à regarder comment aller vers un objectif en posant des actions simples. En parallèle, je montre les habitudes comportementales, émotionnelles et mentales qui sabotent l'effort ou l'intention. Ainsi il repère en responsabilité la zone d'action et cesse de tourner en rond dans une zone de non-action. Cela l'aide à décider à faire autrement dans un esprit positif et constructif. Certains repartent avec des interrogations d'autres des graines pour apprendre à cesser de se dévisager et enfin s'envisager.

**Céline COETMELLEC, Coache en Développement Professionnel**



## ② — Repérage & Mobilisation des jeunes

# REPÉRAGE DES INVISIBLES : ESPRIT LIBRE

Dans le cadre du repérage des invisibles, la Mission Locale de Grenoble s'est associée au projet « Esprit Libre », un consortium de 6 structures : MLG, ML ASI, Info Jeunes 38, UNIS CITE, MFI et CODASE dont l'objectif commun est de repérer, mobiliser et sécuriser des jeunes NEETS non connus du SPE.



Chacune de ces 6 associations a mis à disposition du dispositif un référent de parcours et une coordinatrice animait le groupe. Le dispositif a été effectif à partir de mars 2022. Après la construction des moyens d'actions, des outils de repérage, de mobilisation et de sécurisation, des outils de communication, et des protocoles internes, l'équipe est allée à la rencontre des partenaires du territoire pour présenter le projet. L'action s'est construite autour des 3 objectifs de départ :



### Des actions de repérage :

- Tenue de « café infos » au Transfo tous les vendredis
- Permanence à Beauvert avec la MJC les mercredis
- Permanence AIO au Transfo tous les mercredis
- Interventions KIOSK de Unis Cité
- Participation à la Caravane

des Droits du CCAS de Grenoble à St Bruno

### Des actions de mobilisation :

- Ateliers cuisine à la MFI
- Ateliers sophrologie
- Stage de menuiserie avec ENTROPIE
- Séances d'équithérapie
- Bénévolat Magic Bus.

### Des outils de sécurisation :

- Inscription ML et signature PACEA ou CEJ
- Contrat IAE
- Logement FJT
- Service Civique
- Prise en charge ASE

Le Consortium Esprit Libre, par la synergie des acteurs, a permis de repérer des jeunes éloignés du droit commun mais également de remobiliser dans leur parcours des jeunes en souffrance ou défiants vis-à-vis de l'institution.

### DES RÉSULTATS CONCRETS

**18** jeunes repérés lors d'événements Esprit Libre, dont 17 qui se sont inscrits à la Mission Locale, et **16** jeunes déjà inscrits ont vu leur accompagnement reprendre ou se consolider

**2** contrats d'insertion (IAE), 1 contrat **CDD avec ELIS**, une reprise **d'études supérieures** (licence 3), un permis obtenu avec **MOV'EASY**, **16 entrées en CEJ**, 1 entrée en CEJ BPI...

## TEMOIGNAGE

### ESPRIT LIBRE VU PAR UNE CONSEILLÈRE !

“

Mon expérience au sein du dispositif Esprit libre a été très riche. Le consortium d'associations m'a permis de travailler en équipe avec 5 autres référents parcours d'autres associations et de professions différentes. Le partage de nos diverses compétences et expériences professionnelles a permis d'accompagner les jeunes de manière globale avec un point de vue de l'équipe sur chaque situation, un regard extérieur qui permettait de prendre du recul, de proposer des nouvelles manières d'accompagner, de remettre en question son propre accompagnement. J'ai beaucoup appris grâce à nos échanges et nos co-accompagnements. Les jeunes ont bénéficié d'un soutien renforcé grâce à cette équipe de référents parcours présents sur les temps de repérage, de mobilisation et de sécurisation. Chaque accompagnement était « brodé » avec attention, très à l'écoute du besoin, avec des compétences professionnelles variées à mobiliser. Partager des activités diversifiées, hors insertion professionnelle, avec les jeunes a permis de raccrocher certains à la Mission Locale alors qu'ils étaient réticents au départ (ex ; Equithérapie, menuiserie, atelier cuisine...).



Esprit Libre a permis un accompagnement très qualitatif des jeunes rencontrés pendant cette année.

”

Lucile ADAMKIEWISZ , Conseillère en Insertion professionnelle



## PERMANENCE ALLER VERS

A l'instar des années précédentes, en 2022, la Mission Locale de Grenoble a été présente sur l'ensemble des QPV grenoblois à travers l'action de trois conseillers de proximité. Ces derniers ont pour objectif de repérer les jeunes en rupture d'accompagnement ML ou de scolarité, de les accompagner par la suite pour créer les conditions de confiance nécessaires et les faire adhérer au droit commun et enfin de maintenir, renforcer et développer le partenariat de proximité avec les différents acteurs locaux.



MYRIAM, NABIL ET LUCILE, CONSEILLERS ALLER-VERS

Grâce aux 143 permanences animées et les temps forts organisés en 2022, 85 nouveaux jeunes ont été repérés et inscrits à la Mission Locale de Grenoble et 329 jeunes accompagnés.

Les actions déployées dans chaque QPV sont les suivantes :

- Alma - Très Cloître : tenue d'une permanence mensuelle à la MDH du centre-ville et organisation d'un Job Dating le 20 octobre 2022
- Teisseire-Abbaye-Jouhaux : animation d'une permanence hebdomadaire, tous les mardis après-midi, itinérante dans le quartier puis fixe au sein de l'équipement de la Chaufferie et organisation d'un Job Dating le 3 février 2022.
- Villeneuve – Village Olympique : présence hebdomadaire dans le secteur 6, tous les jeudis après-midi, au Patio puis à la MJC Prémol ainsi que l'organisation d'un Job Dating le 16 juin 2022
- Mistral – Lys Rouge – Camine : présence hebdomadaire dans le quartier, tous les mercredis après-midi et organisation d'un Job Dating le 19 janvier 2023.

## LA COMMUNICATION

### Snapchat

En 2022, l'objectif était de se rapprocher encore davantage des jeunes en allant sur les médias sur lesquels ils sont présents. Après avoir échangé avec eux et évalué leur présence sur les réseaux sociaux, leur utilisation et leurs attentes en termes de contenus, nous nous sommes interrogés sur notre propre positionnement sur les réseaux sociaux. Nous avons constaté que notre public utilisait régulièrement Snapchat et que ce support social était important pour eux dans leur communication au quotidien. Nous avons donc créé un compte Snapchat pour la Mission Locale afin que les jeunes

soient plus à l'aise pour suivre nos contenus en complément d'Instagram ou Facebook.

### Posts Sponsorisés

Nous pensons que les réseaux sociaux nous permettent de garder un lien avec les jeunes en dehors de la structure, mais aussi de se faire connaître, notamment en sponsorisant des publications afin de toucher plus de jeunes. Il est donc important pour nous de leur transmettre des informations sur les actualités de la Mission Locale. Chaque semaine nous diffusons les ateliers de la semaine, les offres d'emploi et les événements de la Mission Locale.



### Vidéo promotion JD

Lors du Job Dating et de la soirée des talents organisés par les 6 Missions Locales du Bassin Grenoblois, une vidéo a été tournée afin de montrer aux jeunes les actions que mettent en place les Missions Locales. Cette année, la soirée des talents avait lieu au Stade des Alpes, un lieu emblématique de Grenoble, ce qui a permis de rendre cette soirée encore plus prestigieuse. Les jeunes se sont sentis mis en avant et écoutés. Cette vidéo a été diffusée sur nos réseaux sociaux afin de montrer aux jeunes que les Missions Locales cherchent à les valoriser dans toute leur personnalité.

## LE CONSEIL EXPRESS

Tous les jours, sur une demi-journée, deux conseillers accueillent les jeunes venant sur le flux pour leur donner un premier niveau d'information, sans rendez-vous.

Il permet de décharger les agendas des conseillers et de répondre aux jeunes ayant des questions urgentes ne nécessitant pas de rendez-vous. Le conseil express c'est un rendez-vous de 20/30 minutes maximum pour :

- Des conseils sur la formation
- Des conseils sur la recherche d'emploi, la consultation des offres d'emploi et de formation, le positionnement sur les offres d'emploi
- De l'aide pour modifier un CV ou une lettre de motivation
- Un soutien pour les démarches administratives (demande de n°NEPH, inscription Pôle Emploi, cessation d'activité Deliveroo, Uber eat..)
- La signature d'une convention de stage et le suivi administratif
- Des conseils sur l'offre de service de la Mission Locale (atelier, Job Dating...) et la prescription

sur l'offre

- Des conseils sur la législation du travail
- Des informations sur le logement, la santé ou la mobilité (demandes des cartes pour la tarification solidaire, le pass région, carte illico solidaire, ...)
- L'orientation des jeunes vers les partenaires (santé, emploi, social...) ou leurs conseillers



Adrien, conseiller

En 2022, **558** jeunes ont été reçus sur le Conseil express

**349** Hommes

**209** Femmes

**61%** ont un niveau V, VI et plus

**30%** ont un niveau IV

**9%** ont un niveau supérieur IV

**3%** ont moins de 18 ans

**48%** ont entre 18 et 21 ans

**44%** ont entre 22 et 25 ans

**5%** ont plus de 25 ans

## + FOCUS PLIE

La Mission Locale de Grenoble et la Maison de l'Emploi ont mis en place depuis le 2ème semestre de l'année 2020 une relation partenariale permettant une continuité de parcours au public jeune atteignant l'âge de 26 ans. Ce partenariat a pour objectif d'éviter une rupture de parcours dans l'accompagnement de jeunes dont les situations nécessitent une prise en compte particulière. Ainsi chaque partenaire a mis en place une organisation permettant une transmission d'informations facilitant le traitement des orientations du public. Les conseillers de la Mission Locale remplissent une fiche nommée « Demande de rendez-vous premier accueil » à la Maison de l'emploi de Grenoble où sont saisies les informations d'identification du jeune et un argumentaire du

conseiller présentant la situation de la personne. Cette fiche permet aux services de la Maison de l'emploi d'organiser un rendez-vous avant le passage en CLAS si la situation nécessite un Parcours Emploi Renforcé. Les conseillers de la Mission Locale peuvent, si besoin, assister au 1<sup>er</sup> rendez-vous pour effectuer le lien afin de prévenir la rupture de lien. En perspective sur 2023, des informations collectives seront organisées à la Mission Locale 2 fois/an, en juin et novembre. Les Référents PLIE présenteront le dispositif et effectueront des « mini-diag » (outil interne) aux personnes intéressées par leur accompagnement et nous maintenons des orientations individuelles si besoin.



## ② — Repérage & Mobilisation des jeunes

### DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

**Face à la précarité qui touche une partie de notre public et dans le but de travailler toujours plus en lien avec des associations du champ « Jeunesse », la Mission Locale de Grenoble a organisé pour la 2ème année consécutive une distribution alimentaire destinée aux jeunes de 16 à 25 ans en lien avec l'association étudiante « Génération Précarité »**

Cette action a pour objectif d'apporter une aide aux jeunes qui sont souvent en situation de précarité mais également de faire connaître la Mission Locale et certains de nos partenaires.

Les 2 structures partenaires ont mis en place la distribution alimentaire le samedi 10 décembre après-midi dans nos locaux afin de capter tous types de public « jeune ».

La Mission Locale de Grenoble était en charge de la communication sur l'événement, la planification des bénévoles (jeunes et conseillers) et la mise en place des locaux et Génération Précarité s'est occupée de collecter les denrées pour l'évènement. Un cheminement d'attente a été balisé à partir de l'entrée avec les stands partenaires.

Le but étant de permettre aux jeunes de découvrir et d'échanger avec des associations et structures (Info Jeune 38, Unis Cité, PAJ) autour d'une boisson chaude offerte.

Les jeunes présents sur l'évènement ont pu repartir avec un assortiment de produits qu'ils choisissaient eux même (2 féculents, 2 conserves salés, 2 conserves sucrées, 1 produit hygiène, protection périodique illimitée)

**170** JEUNES ONT PU BÉNÉFICIER DE CETTE COLLECTE ALIMENTAIRE

**9** CONSEILLERS MOBILISÉS

**10** BÉNÉVOLES DE GÉNÉRATION PRÉCARITÉ

**7** JEUNES MOBILISÉS BÉNÉVOLEMENT

**3** STANDS PARTENAIRES



### PERMANENCE NUMÉRIQUE

**Dans le but de développer une offre de service autour de l'accompagnement global, la Mission Locale de Grenoble a décidé en 2022 de proposer des permanences numériques afin d'aider les jeunes dans leur démarche quotidienne et pour lutter contre la précarité numérique.**



Un conseiller en contrat d'alternance est en charge depuis septembre 2022 de proposer une offre de service sur cette thématique. Ainsi, les jeunes peuvent être accompagnés dans la réalisation de démarches administratives en ligne (Formation, Emploi, Droits sociaux, etc.), sensibilisés aux enjeux du numérique et être aidés dans l'usage quotidien du numérique, mais aussi découvrir et utiliser les outils de messagerie électronique, installer et utiliser les logiciels de communication sur les outils numériques, et enfin aborder tout problème périphérique qui n'est pas directement lié à l'em-

ploi et la formation dans le but de lever les freins à l'insertion professionnelle. Ainsi 2 fois par semaine, un conseiller « Numérique » informe les usagers et répond à leurs questions en analysant leurs besoins, il les accompagne individuellement et organise des ateliers thématiques : CV, Cyber emploi, Démarches administratives avec Orange solidarité... Les jeunes peuvent aussi être redirigés vers d'autres structures si nécessaire.

Le conseiller numérique promeut les dispositifs nationaux d'inclusion numérique comme le Pass numérique « Aidants Connect » Solidarité Numérique...

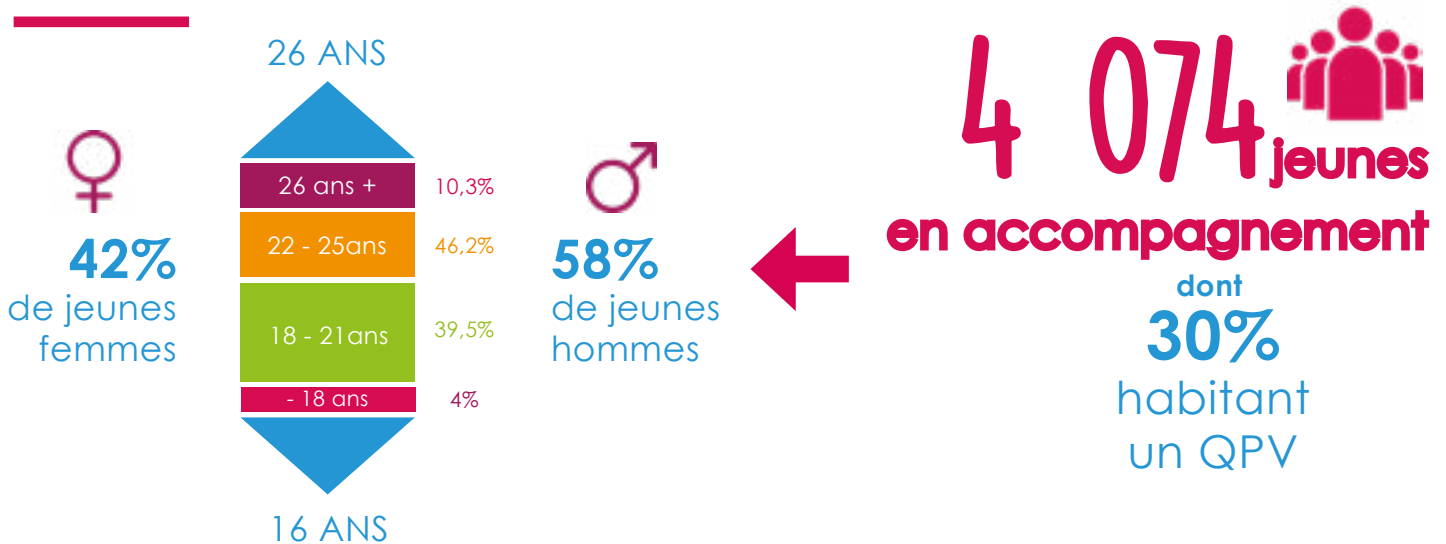
De septembre à décembre 2022, **135** jeunes ont été reçus, avec des motifs de consultations pouvant prendre un temps plus ou moins conséquent (un entretien peut prendre 10 min pour une modification de CV par exemple à plusieurs heures pour des demandes de naturalisation).





Proposer à chaque jeune un suivi personnalisé pour construire son parcours et aborder toutes les questions liées à l'accès à ses droits, à la formation, à l'emploi, au logement, etc. et être accompagné dans sa mise en oeuvre.

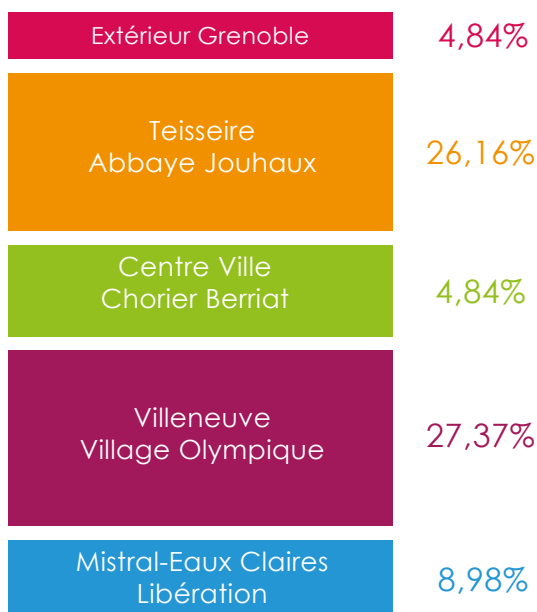
## JEUNES EN SUIVI



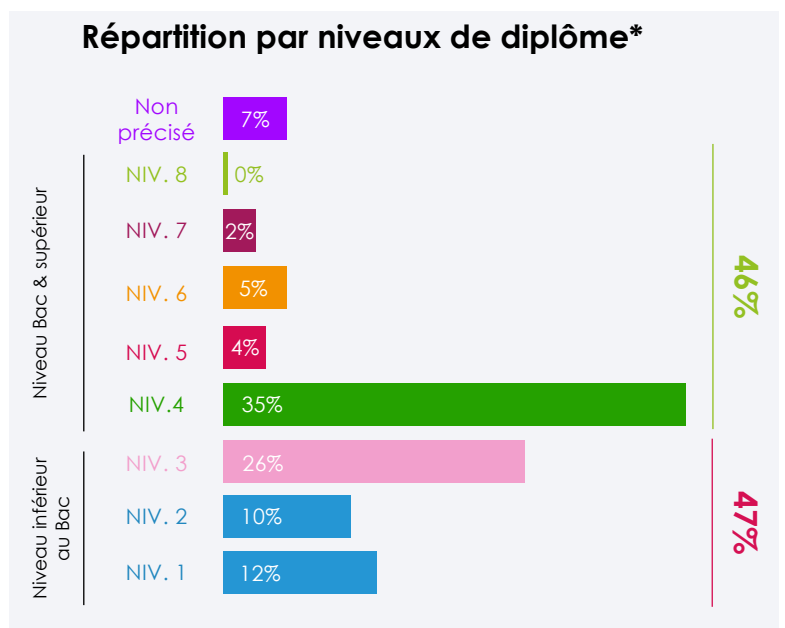
### EVOLUTION DES JEUNES SUIVIS SUR 4 ANS



### Répartition par quartiers de résidence



### Répartition par niveaux de diplôme\*



\* Tient compte de la nouvelle nomenclature des diplômes par niveau.

### L'INFO +

En 2022 :  
**126 jeunes**  
reconnus comme  
travailleurs handicapés

Proposer à chaque jeune un suivi personnalisé pour construire son parcours et aborder toutes les questions liées à l'accès à ses droits, à la formation, à l'emploi, au logement, etc. et être accompagné dans sa mise en oeuvre.

## LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT

En 2022 :

**619**

**JEUNES**

sont entrés dans le dispositif GJ + CEJ dont

**35%**

issus d'un QPV.

**1 002**

**JEUNES**

sont entrés dans le dispositif PACEA dont

**28%**

issus d'un QPV.

**365**

**JEUNES**

sont entrés dans le dispositif PPAE dont

**29%**

issus d'un QPV.



## FOCUS CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES

**Le Contrat d'Engagement Jeunes (CEJ) a pris le relais de la Garantie Jeunes le 1er Mars 2022.** C'est un dispositif qui propose aux jeunes un accompagnement individuel et intensif profondément renouvelé, dans un cadre exigeant, avec un objectif d'entrée plus rapide et durable dans l'emploi. La nouveauté réside dans l'intensité du parcours proposé, en effet les jeunes engagés doivent réaliser un minimum de 15 heures d'activité par semaine : stages, ateliers, sorties culturelles, entretien individuel, sport ou démarches autonomes, toutes les actions sont valorisées du moment qu'elles concourent à l'insertion professionnelle, à la montée en compétences ou à la mise en dynamique du jeune.

Ce dispositif ambitieux nous a permis de repenser notre offre de service collective et les modalités d'accompagnement mais a également questionné la place de l'entretien individuel ou le lien entre le jeune et son conseiller.

Pour se conformer au cadre mis en place par l'Etat, nous avons créé un comité de suivi pour vérifier de manière rigoureuse l'éligibilité au dispositif, le suivi des allocations ou encore la constitution du dossier administratif. Nous avons également mis en place un comité de programmation qui s'assure du planning de l'ensemble des ateliers mensuels, de la réservation des salles, de la complémentarité de notre offre de service. En 2022, la Mission Locale de Grenoble avait une cible de 610 jeunes en CEJ à atteindre et le défi a été relevé par les équipes !

Le lancement du CEJ en Isère a eu lieu le 2 mars 2022 dans les locaux de la Mission Locale de Grenoble, en présence du Préfet de l'Isère M. Laurent Prévost, de la Directrice de la DDETS, Mme Corinne Gautherin, de la secrétaire générale de la Préfecture, Mme Nathalie CENCIC et des 11 Missions Locales du département. Un moment fort où les jeunes ont pu témoigner de leurs attentes et les entreprises de leur engagement à nos côtés.

A la rentrée 2022, un petit « C »EJ Partenaires a été organisé pour présenter le dispositif auprès de 50 partenaires ainsi que toute la palette de l'offre de service associée. Un temps convivial et riche pour envisager de nouvelles collaborations au service des jeunes du territoire.



LANCEMENT DU CEJ - MARS 2022



PETIT (C)EJ PARTENAIRES - SEPT 2022

# 3 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

## LES SOLUTIONS STRUCTURANTES

Dans le cadre du CEJ, l'accompagnement des jeunes vers des « solutions structurantes » est davantage valorisé et reconnu comme un accompagnement dynamique. En effet les solutions dites « structurantes » sont des solutions qui vont permettre de remobiliser les jeunes et sécuriser les parcours, de développer les compétences à travers des formations qualifiantes/diplômantes, d'augmenter l'employabilité des jeunes et de valider un projet d'orientation.

Ces solutions sont en lien avec les actions proposées par nos partenaires de type : Ecoles de la 2ème chance, formation qualifiante, service civique, immersion en entreprise ou stage... En 2022, la Mission Locale de Grenoble a permis à :

53 jeunes d'entrer à l'E2C

51 jeunes d'effectuer une mission de Service Civique

433 jeunes de réaliser une PMSMP en entreprise

35 jeunes de signer un contrat aidé

Ainsi les conseillers mobilisent chaque solution structurante de manière spécifique en fonction de l'avancement du projet du jeune et de son parcours :

**Une orientation E2C** permet l'insertion sociale, citoyenne et professionnelle du jeune accompagné. C'est une solution qui s'adresse aux jeunes en décrochage et sans qualification. Pour les remobiliser à travers un accompagnement global et une allocation mensuelle afin de sécuriser son parcours.

**Une orientation vers un service civique** permet au jeune de rester actif durant une période de transition à travers un engagement d'intérêt général : environnementales, sportives, sociales ou encore éducatives, les missions de service civique sont variées et permettent de développer un réseau, de découvrir un métier, d'enrichir son CV mais surtout, de se sentir utile et de prendre confiance.



**La période de mise en situation en milieu professionnel** (PMSMP ou stage) permet au jeune de découvrir le monde professionnel, de comprendre comment fonctionne réellement une entreprise, d'appréhender ses codes, d'apprendre à s'intégrer dans une équipe, mais aussi de développer son savoir-être, découvrir un métier ou un secteur d'activité, ou encore confirmer un projet professionnel.

**Les contrats aidés** ont pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes éloignés de l'emploi. Ils permettent une montée en compétences du bénéficiaire, à travers un entretien de contractualisation tripartite où pendant lequel sont fixés les engagements de chacun et les objectifs à atteindre.

## ZOOM SUR LES PARTENAIRES ENGAGÉS DANS NOTRE OFFRE DE SERVICE

Afin de pouvoir répondre au mieux aux besoins de notre public sur des thématiques bien précises, la Mission Locale a décidé de faire appel à des partenaires disposant d'une expertise dans des domaines autour de l'accompagnement global.



Ainsi, notre partenaire Orange Solidarité intervient chaque semaine dans l'atelier découverte des démarches administratives et l'atelier simulations d'entretien. Des ateliers budget sont assurés par la CLCV, la Banque de France et le CCAS. Des séances de sport sont proposées par la Mutualité Française Isère. La question du logement est abordée avec Action Logement ou le Conseil Habitat Jeunes. La thématique « Lutte contre la discrimination » se fait en lien avec les JADE (Jeunes Ambassadeurs Des Droits). Diversitech, Entrepreneur dans la Ville, le réseau 100 000 Entrepreneurs, Pépite Ozer ou encore l'Adie interviennent toute l'année autour de l'Entreprenariat. Enfin l'AFPA assure une permanence bimensuelle pour parler formation, reprise d'études ou alternance...

### L'atelier découverte des démarches administratives

De nombreux jeunes ne connaissent pas le fonctionnement de l'administration française et cela peut être problématique dans leur insertion professionnelle. En partenariat avec Orange Solidarité, un atelier a vu le jour en 2022. Il se partage en deux temps, la première partie est animée par les intervenants d'Orange Solidarité qui vont présenter les principaux sites de démarches administratives. Puis dans un second temps, un conseiller accompagne les jeunes dans leurs démarches de création de compte en fonction de leur besoin : CAF, pôle emploi, CPAM, préfecture...

# 3 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

## ZOOM SUR LES PARTENAIRES ENGAGÉS DANS NOTRE OFFRE DE SERVICE (SUITE)

### L'atelier Budget

Dans le cadre de la mise en œuvre du CEJ, il nous a semblé nécessaire de mettre en place un atelier pour aider les jeunes à mieux gérer leur budget. En partenariat avec la CLCV Isère (association de défense de consommateurs et d'usagers), le Pôle d'Inclusion Financière du CCAS de Grenoble et la Banque de France, un atelier est né en 2022. Il aborde l'ensemble des problématiques rencontrées par notre public : droit bancaire, procédure de droit au compte, interdictions bancaires, mieux comprendre la manière d'utiliser l'argent avec des accroches simples et percutantes, gestion du budget :

- Assez ? Pas assez ? Ce que l'argent nous fait vivre
- Explorons nos forces face à la contrainte financière
- L'argent, un tabou ?

Au total, c'est près de **34** ateliers qui ont été programmés en 2022 et **150** jeunes ont été positionnés sur ces temps



Les jeunes peuvent avoir un rendez-vous en individuel pour aller plus loin que ce soit avec la CLCV ou le CCAS (conseil sur le budget et sur le micro crédit) et nos partenaires sont également intervenus auprès des équipes pour outiller les conseillers sur cette thématique.

### Le mot du partenaire, Cécile Laurent, chargée de recrutement à l'AFPA



« Depuis septembre 2022, l'AFPA effectue des permanences tous les 15 jours sur le flux à l'accueil de la MLG. L'objectif est de renseigner les jeunes qui ont des questions sur la formation (les différentes possibilités de se former en scolaire ou non, les étapes du projet de formation, les possibilités de financements), et ainsi pouvoir les orienter, les conseiller, et faciliter leurs parcours en formation au sein de notre centre si une offre correspond. Ce travail se fait toujours en lien avec le conseiller du jeune.

Cette action renforce la collaboration entre la MLG et l'AFPA. Cela permet de se rendre visible auprès de ce public comme solution structurante de leur parcours, d'être un lien privilégié pour les conseillers, et parfois même de sourcer de potentiels candidats. »



# 3 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

## NOS ATELIERS ET ACTIONS



Job les clés

46 ateliers

135 jeunes  
présents



Orientation

15 sessions

66 jeunes  
présents



Français Langue  
Etrangère

108 ateliers

81 jeunes  
présents



Stage

33 ateliers

206 jeunes  
présents



Je pitch !

48 ateliers

148 jeunes  
présents



Lundi de  
l'entreprise

20 ateliers

108 jeunes  
présents



Simulation  
d'entretien

37 ateliers

127 jeunes  
présents



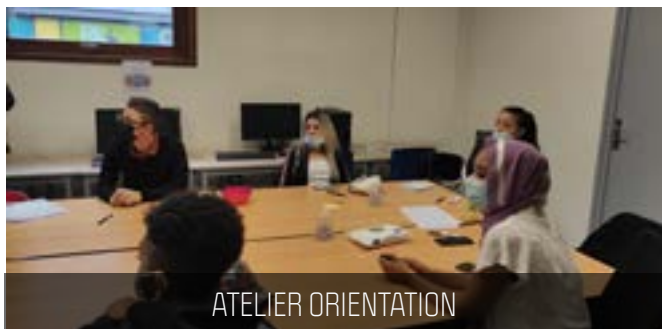
Atelier CV

51 ateliers

241 jeunes  
présents

26 888 entretiens  
réalisés

87 995 propositions



ATELIER ORIENTATION



ATELIER LUNDI DE L'ENTREPRISE

### L'atelier « Code de la route »

L'objectif de cet atelier est de donner accès aux jeunes à des cours de code gratuits en présentiel afin de renforcer leur accès à une mobilité sans frein ! Nous collaborons avec 2 acteurs majeurs de cette thématique :

L'AFPA avec qui nous avons mené 2 sessions de 20 ateliers chacune sur 2022. Une monitrice de l'AFPA intervient dans les locaux de la MLG avec un groupe de **12 jeunes pendant 20 ateliers** afin de les préparer au code de la route. Elle les aide à créer un compte en ligne afin de réviser le code depuis leur domicile entre les ateliers. Chaque bénéficiaire se voit remettre un livret. Pendant les sessions, les jeunes réalisent des séries test afin de se préparer. Ils s'inscrivent ensuite en autonomie à l'examen et financent les 30 euros d'examen.

**10 jeunes ont obtenu leur code grâce à cette action !**

MOV'EASY sur la fin de l'année 2022 : **12 jeunes** ont été accompagnés de manière intensive pendant 3 semaines pour se préparer au code puis ils ont bénéficié d'heures de conduite pour passer ensuite leur permis « boîte automatique ».

L'action avec MOV'EASY se poursuit à ce jour. Cette action Mobilité en lien avec des partenaires et pilotée dans les locaux de la Mission Locale permet aux jeunes de réellement avancer sur ce frein. Le groupe se révèle ainsi être une force pour la préparation et la motivation mutuelle.

Afpa

mov'easy  
L'association à la Mobilité Apprendre  
Chaque jour et toujours



## L'atelier « Recherche de Stage »

La Mission Locale de Grenoble est compétente pour prescrire des immersions en entreprise à l'aide de l'outil PMSMP (période de mise en situation professionnelle). Les objectifs d'une immersion dans le parcours d'un jeune sont multiples :

- Comprendre le cadre légal des enquêtes métiers et de la PMSMP
- S'approprier les formalités administratives en autonomie (convention signée/retour du bilan)
- Soumettre la préparation d'une enquête métier : comment approcher les interlocuteurs, réaliser son questionnaire d'enquêtes, conduire son entretien téléphonique ou physique, analyser les informations recueillies
- Comprendre la méthode et s'approprier les outils pour faire son ciblage d'entreprise, préparer son argumentaire d'approche et son entretien de présentation
- Définir son plan d'action personnel/savoir s'organiser

Un atelier « recherche de stage » a été construit en 2022. Il s'adresse à tout bénéficiaire ayant besoin de réaliser des démarches pour valider son projet professionnel et/ou des bénéficiaires souhaitant découvrir différents métiers en milieu professionnel. Sous forme de sondage rapide, à l'oral (Brainstorming/Carte mentale), il est important de recueillir des informations auprès des jeunes :

Avez-vous déjà réalisé des enquêtes métiers ? Avez-vous déjà réalisé des stages d'immersion ? Qu'est-ce que cela vous a apporté ? Qu'avez-vous découvert ? ...

A travers cet atelier, les jeunes prennent conscience de la méthode pour rechercher et trouver un stage, cibler les contacts, identifier le bon interlocuteur, se préparer comme pour un entretien d'embauche et surtout utiliser/consulter en autonomie les différents sites internet proposés aidant à rechercher un stage d'immersion en entreprise ([Immersion facilitée/my job glasses](#), [Explorjob](#), [la bonne boîte](#), [google...](#)).

En 2022, **206** jeunes ont participé à l'une des 33 sessions de cet atelier.

## Atelier CV

En 2022, le contenu de l'atelier CV a été totalement repensé et une nouvelle offre de service a ainsi émergé. Les objectifs de cet atelier sont d'aider les jeunes à mettre en forme un CV adapté à leur recherche d'emploi, mais aussi d'identifier les éléments essentiels et les attentes des recruteurs par rapport au CV, de permettre aux jeunes d'identifier les compétences développées lors de leurs expériences, de leur offrir une méthodologie pour mieux s'approprier la création du CV et enfin de réaliser les mises à jour du CV si nécessaire.

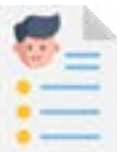
L'atelier a lieu tous les mercredis en coanimation avec la fondation Orange solidarité. La 1<sup>ère</sup> partie est théorique avec un quizz Kahoot en 11 questions où chaque jeune répond à la question en individuel sur son téléphone, ou sur ordinateur. Les animateurs abordent ainsi les éléments obligatoires à faire apparaître sur un CV, la manière de présenter un CV afin qu'il soit cohérent et clair par rapport à

la recherche d'emploi, et la manière de le diffuser pour pouvoir candidater. La deuxième partie de l'atelier est plus pratique avec la création ou la mise à jour de CV sur ordinateur (sur Word, des modèles sont proposés). Chaque jeune travaille individuellement sur un ordinateur, accompagné par un conseiller/orange solidarité s'il n'est pas à l'aise avec l'outil numérique. Si le jeune a peu ou pas d'expérience professionnelle, on cherche à faire ressortir les compétences ou savoir-faire mobilisés dans les loisirs, bénévolat... et les savoir-être.



Cléopée, conseillère

En 2022, **51** sessions de l'atelier CV ont eu lieu, **558** jeunes ont été positionnés sur une session et **241** jeunes ont été présents au total.



## Permanence logement

Afin de faciliter l'accès des jeunes accompagnés à l'hébergement ou au logement (qui peut être un frein notable à l'insertion) une permanence régulière est mise en place.



L'action se décline de plusieurs façons : des ateliers collectifs réguliers balayant la thématique dans sa globalité (modalités d'accès à l'hébergement d'urgence, d'insertion/logement transitoire, logement social, parc privé, aides au logement, partenaires concernés), des entretiens individuels à destination des jeunes ayant des problématiques particulières orientés par les conseillers, un soutien aux conseillers, la mise à jour

de l'information sur cette thématique, le développement ou le renforcement du partenariat et la participation aux groupes de professionnalisation logement par l'URCLLAJ AURA.

Nous participons aux commissions d'entrée au sein de la résidence Résid'actifs et depuis le mois d'octobre 2022 nous participons aux commissions d'entrée pour les 4 résidences : Taillefer, Iles, Ecrins et Résid'actifs de manière à optimiser les entrées et l'accompagnement des jeunes concernés.



Nathalie, conseillère

Au total **31** permanences Logement ont eu lieu en 2022 et **72** jeunes étaient présents.

## Permanence justice

Depuis de nombreuses années, la Mission Locale de Grenoble a un référent « Justice » afin de favoriser et faciliter l'insertion des sortants de prison. Ainsi un relais est organisé avec la référente Justice « milieu fermé » de l'agglomération grenobloise, intervenant à Vercors pour la prise de rendez-vous et pour effectuer le lien avec l'ancien conseiller. Ce poste est porté par la Mission Locale Isère Drac Vercors. La référente Justice de la ML Grenoble a pour mission d'envoyer les convocations aux jeunes détenus proches de la sortie pour les inviter à un rendez-vous et affecter les jeunes aux conseillers au moment de la sortie. C'est une personne

ressource dans l'équipe qui représente la structure aux réunions du groupe Justice Insertion Prévention de l'agglomération. Elle exerce enfin une veille sur l'activité judiciaire et participe au bon déroulement des permanences juridiques de la ML. En effet, une permanence Justice a lieu chaque mois à la ML et est assurée par une avocate bénévole et engagée à nos côtés depuis de nombreuses années. La référente Justice identifie les thématiques à aborder, suit les rendez-vous et réalise le lien avec l'intervenante.



## Atelier Parcours Sup

Depuis 2021, la Mission Locale propose une offre de service qui facilite l'accès à l'enseignement supérieur aux jeunes accompagnés. Une permanence hebdomadaire pendant toute la durée d'ouverture de la plateforme « Parcours Sup » permet aux jeunes de bénéficier d'un accompagnement collectif et individuel dans la complétude de leurs vœux et la finalisation de leur dossier.

Cet atelier aborde aussi une connaissance de l'ensemble des aides sociales qui peuvent être mobilisées dans le cadre d'une reprise d'étude. L'atelier se déroule en deux temps :

- Une présentation détaillée du fonctionnement de la plateforme, des aides sociales mobilisables, suivi d'un temps d'échange concernant leur projet de reprise d'étude.
- Un accompagnement individualisé pour les aider à débiter leur inscription, à formuler les vœux et/ou à compléter leur dossier Parcoursup.



5 ateliers ont été programmés tout au long de la campagne Parcoursup, 44 jeunes ont été orientés vers cette offre de service et 27 jeunes ont été présents.

## La Culture

Dans le cadre de l'accompagnement global, la Mission Locale de Grenoble a à cœur de développer une offre de service dans les champs de la culture et du sport qui sont essentiels dans le parcours des jeunes. Ainsi en 2022, nous avons renforcé la référence Culture et a permis à des jeunes d'assister à des événements culturels en les faisant participer par exemple à des jeux concours pour gagner des places offertes le plus souvent par nos partenaires (concerts, matchs, cirques...) et rendre ainsi accessible (financièrement) la culture à notre public. En 2022, les jeunes de la Mission Locale sont allés en concert

voir Julien Doré, Sexions d'Assaut ou encore Ninho...A côté de la culture « mainstream » et en lien avec des structures partenaires comme la Mc2 ou l'espace 600, nous essayons également d'ouvrir les jeunes accompagnés vers d'autres cultures. Ils ont ainsi assisté en septembre à une représentation de théâtre et de kung-fu à l'Espace 600 : « La compétition » qui met en scène deux jumeaux qui préparent un championnat national. En décembre, ils ont pu assister à un spectacle de danse Hip Hop « Via Injabulo » ou encore à une pièce de théâtre : « Les leçons impertinentes » au Théâtre de poche

de Grenoble : une pièce sur « le vivre-ensemble, que l'on n'apprend pas à l'école ».

Les perspectives autour de la thématique Culture sont nombreuses pour 2023 et notamment la possibilité d'inclure davantage le théâtre comme outil dans le cadre de l'atelier « Expression Orale » pour permettre aux jeunes de prendre conscience de leur corps dans l'espace et de leur posture. Un autre projet en construction pour 2023 est de monter une pièce avec des jeunes suivis en Mission Locale et éloignés en partenariat avec la MJC Prémol.



THÉÂTRE CEJ GPI



SOIRÉE DES TALENTS - OCT 2022

### « LA SOIRÉE DES TALENTS »

Forte de l'expertise développée dans le domaine culturel, la Mission Locale de Grenoble a mis à l'honneur les jeunes accompagnés au cours d'une soirée où les partenaires étaient présents : la « soirée des Talents ». L'objectif est de mettre en avant les talents et le savoir-faire des jeunes que nous accompagnons au sein de la Mission Locale en leur permettant de bénéficier d'une exposition et d'un espace d'expression, de développer leur réseau et d'exposer leurs créations ou leurs compétences devant des partenaires.

La soirée a eu lieu le 04/10/2022 et dès 19h30 pas moins de 15 jeunes se sont relayés sur la scène pour exécuter leur passage : Rap, danse africaine, musique pop/ rap, danse urbaine, joueur de Karar, Drag Show, Danseur, Pianiste ... Pendant qu'en parallèle une vingtaine de jeunes exposaient leurs œuvres : Dessin manga, maquillage, peinture aquarelle, cake design, donuts, dessin, dessin graphique, doudou bio, bijoux avec matériaux naturel et mini mondes, couture et maroquinerie, photographie, bande dessinée, peinture numérique, photo, custom, BD, coiffure africaine...

La soirée s'est clôturée sous les applaudissements des partenaires et des jeunes ravis de pouvoir se rencontrer et faire « tomber » certaines représentations. L'objectif de décroïsonner et de mettre en valeur le talent des jeunes a été atteint et la Mission Locale de Grenoble contribue bien au repérage et à l'accompagnement des jeunes mais également à leur expression !

### Le Sport

En complément de la thématique Culture, nous avons également considérablement développé l'offre de service autour du Sport, convaincus que les jeunes accompagnés ont besoin de se sentir bien dans leur corps. Nous avons donc proposé en 2022 une pratique accessible et gratuite de différentes activités sportives pour permettre à des jeunes de retrouver un contexte social bienveillant, de faire connaissance « entre pairs ». Mais aussi de découvrir des endroits de l'agglomération en identifiant les lieux de pratique en extérieur et en intérieur, les enceintes sportives et les partenaires ou associations dans lesquels ils peuvent pratiquer une activité physique.

Cet atelier « Sport » hebdomadaire permet aussi de faire le lien entre des compétences transversales qui pourront être mises en avant lors d'entretien et dans le cadre professionnel.

Nous proposons un atelier hebdomadaire encadré par un coach sportif professionnel ainsi qu'un conseiller de la Mission Locale, ouvert à tout notre public autour de 4 thématiques :

Session VTT  
Session randonnée  
Session sport collectif  
Session renforcement musculaire

En 2022, **201** jeunes ont participé à l'atelier « Sport » et **28** séances ont eu lieu.

Les jeunes que nous accompagnons dans le dispositif CEJ participent tous à un atelier sport lors de leur « intégration ». On constate que les jeunes qui s'inscrivent à ces ateliers se mettent dans une nouvelle dynamique très positive. Une vraie connexion existe entre eux et ils développent un réseau à force de se retrouver sur ces temps conviviaux. Nous avons mis l'accent sur des exercices simples qu'ils peuvent reproduire à la maison et nous les avons sensibilisés à l'importance de la pratique d'une activité physique de façon régulière.



BALADE AUX LACS DE MONTEYNARD



RENFORCEMENT MUSCULAIRE AU PARC PAUL MISTRAL



3

# ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

## QUELQUES ACTIONS SPÉCIFIQUES :

### Entrepreneuriat

Convaincue que l'Entrepreneuriat est un outil fort pour permettre aux jeunes de prendre confiance et de s'insérer durablement, la Mission Locale de Grenoble a considérablement développé son offre de service sur cette thématique. En 2022, nous avons rejoint le « Groupement de Créateurs » porté au niveau national par l'ANGC : près de 50 missions locales dans toute la France ont initié une démarche dans ce sens !

L'objectif ? Mieux sensibiliser les jeunes et les conseillers à la création d'entreprise, susciter des vocations entrepreneuriales et favoriser le passage à l'acte de création d'entreprises, accompagner les jeunes à l'émergence de leur projet entrepreneurial en passant de l'envie d'entreprendre à la

formulation d'un projet, être en capacité d'orienter et d'informer les potentiels jeunes porteurs de projets vers les partenaires et dispositifs de la création d'entreprise adéquats et enfin utiliser la méthodologie de travail sur le projet entrepreneurial pour remobiliser les jeunes dans leurs parcours d'insertion.

Pour développer ce projet, une étude d'opportunité a été menée, avec l'appui d'un mécénat de compétence de Schneider Electric, afin de vérifier l'intérêt et la faisabilité de développer la thématique entrepreneuriale à la Mission Locale. Cette étude a permis de vérifier l'intérêt et le besoin des jeunes d'être accompagnés et orientés sur ce sujet. En effet, les résultats d'une étude locale menée auprès des jeunes recourent ceux observés par une étude

nationale : 43% jeunes répondent « oui » à la question « Avez-vous déjà imaginé créer votre entreprise ou association ? » Parmi ces 43%, seuls 18% en parle à leur conseiller de la Mission Locale. Cela montre un phénomène d'auto-censure qui conduit les jeunes à ne pas parler à leur conseiller de leur souhait de création d'entreprise. Dès lors, l'objectif est à la fois d'étoffer l'offre de service de la Mission Locale de Grenoble sur le volet entrepreneuriat pour apparaître aux yeux des jeunes comme un lieu où on peut exprimer cette ambition, mais aussi sensibiliser les conseillers pour mieux libérer la parole, accueillir l'idée et le projet entrepreneurial.



Constance, conseillère

#### ACTIONS 2022

**10** évènements de sensibilisation à l'entrepreneuriat

**73** jeunes participants

**Des temps collectifs pour sensibiliser** les conseillers et les jeunes avec l'ACEISP, l'ADIE, Pépite oZero, Entrepreneur dans la Ville, Diversitech, 100 000 entrepreneurs

**28** jeunes ont bénéficié d'un accompagnement à l'émergence de leurs projets grâce au dispositif « Groupement de créateurs »

#### RÉSULTATS 2022

GLOBALEMENT, SUR LES 28 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

**6** jeunes ont créé leur entreprise

**6** ont repris une activité à temps plein ou à temps partiel

**14** sont demandeurs d'emploi mais ont connu une étape positive dans leurs parcours (stage, service civique, CDD, mission d'intérim, reprise d'un suivi par un opérateur de l'emploi ou de l'entrepreneuriat)

**4** sont en reprise de formation (dont une alternance).

Du point de vue de la Mission Locale, cette première année de fonctionnement du groupement des créateurs est une réussite. Aussi, la volonté est de poursuivre l'action. De facto, l'adhésion sur un an à l'ANGC qui court jusqu'en juillet 2023 engage la structure à poursuivre l'action jusque-là et à déposer un dossier de candidature au label national. Si ce dernier est accordé, alors l'action sera poursuivie sur 3 ans, durée de la labellisation.



### Cités de l'Emploi

En septembre 2021, la Métropole a été labellisée « Cité de l'Emploi » et a renforcé les actions déjà portées par le dispositif « 1% insertion » en faveur des habitants des « Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville ». Ainsi, 1% du budget global consacré au renouvellement urbain du quartier est destiné à l'insertion des habitants. Les quartiers concernés par les chantiers de renouvellement urbain sont : Villeneuve - Village Olympique et Mistral Lys Rouge Camine à Grenoble. La Mission Locale de Grenoble a intégré la Cité de l'Emploi à l'automne dernier et c'est dans ce cadre qu'elle s'inscrit dans les actions Grenoble Alpes Métropole : coordination emploi, permanence emploi et des actions spécifiques que nous pilotes. Trois actions spécifiques à destination des habitants sont et seront à mettre en place de juillet 2022 à juin 2023.

#### Une journée « emploi » à la Bastille - sept 2022

En partenariat avec le PLIE, Pôle Emploi et la DDETS, nous avons organisé une rencontre originale entre des employeurs et des habitants des quartiers Villeneuve et Village Olympique (jeunes et adultes) afin de casser les représentations que pouvaient avoir les habitants sur les employeurs et inversement. Pour ce faire nous avons invité 11 habitants des quartiers Villeneuve et Village Olympique ainsi que 10 employeurs (entreprises et agences d'emploi) à venir partager un temps convivial : échanges autour d'un petit déjeuner chez le Père Gras (restaurant gastronomique), jeu de type TeamBuilding avec Prisoners pour permettre la cohésion entre tous les participants, repas convivial chez le Père Gras et enfin Job Dating avec une solution immédiate grâce à l'engagement de nos partenaires : Go sport, H9 Emploi, Groupe Marenstrum, La Poste, Mentech, Schneider Electric, Synergie et Ergalis. Les jeunes se sont ainsi vus proposer des actions concrètes lors de cette journée : CACES « 1 3 5 », missions d'intérim, emploi CDD (Assistante juridique), une préparation alternance, une formation de webdesigner, du parrainage, un terrain de stage...

L'objectif de cette journée a donc été largement atteint : solution concrète, décloisonnement, engagement, convivialité et professionnalisme !



# 3 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

## QUELQUES ACTIONS SPÉCIFIQUES :

### L'action Contrat d'engagement jeunes BPI

La Mission Locale de Grenoble se mobilise depuis 2019 pour l'accompagnement des jeunes bénéficiaires de la protection internationale au sein d'un accompagnement renforcé : la « GJ BPI » devenue en 2022 le « CEJ BPI ». Dans le cadre d'un SAS de mobilisation de 9 semaines avec apprentissage de la langue par une conseillère en insertion et experte en Français Langue Etrangère (3 promotions de 10 jeunes par an), les jeunes sont mis en lien direct avec le collectif des 35 tout au long de leur parcours : Schneider, Vinci, Carrefour, Transdev, Korian, Accor, diverses agences d'emploi temporaire : Adecco, Manpower, CRIT, 7in, Samsic, Start People sont des entreprises engagées dans l'insertion professionnelle des réfugiés et appartenant à des secteurs d'activité différents sur le bassin grenoblois. Les professionnels participent activement aux 3 SAS de deux mois d'ateliers collectifs des promos GJ / CEJ BPI : co-animation d'ateliers TRE au sein de la Mission Locale, présentation entreprise et métiers, visites d'entreprise, proposition d'immersion / PMSMP et pitch final des projets des jeunes face au collectif à la fin du SAS avec propositions concrètes (PMSMP), mises en relation, ouverture à un réseau...



### Zoom sur des actions 2022 du CEJ BPI :

Présentation entreprises et métiers avec VINCI CONSTRUCTION

Présentation métiers de l'industrie et visite du site Techno-pole et d'une usine d'assemblage avec SCHNEIDER

CV et attentes des recruteurs avec MANPOWER

Atelier sur les codes de l'entreprise avec le MEDEF

### LES ENTREPRISES ENGAGÉES DANS LE COLLECIF DES 35 :



# 3 ACCOMPAGNEMENT À L'ELABORATION ET À LA MISE EN OEUVRE DU PARCOURS

## LES AIDES FINANCIÈRES

La Mission Locale dispose de plusieurs moyens d'action pour sécuriser financièrement le parcours des jeunes et leur permettre d'accéder à l'autonomie : le FAJU, le FAJ, l'Allocation PACEA, l'allocation GJ et CEJ et le fonds de solidarité. Zoom sur ces aides financières.

### PACEA

**1177** demandes pour  
**248 022 €** versés  
dans le cadre  
de l'allocation PACEA

Dans le cadre du dispositif PACEA, l'Etat permet le versement d'une allocation pour sécuriser ponctuellement le parcours du jeune qui s'est engagé dans son accompagnement au travers d'un plan d'action. La Mission Locale vérifie l'éligibilité du jeune au regard des critères d'attribution et de l'investissement du jeune dans son parcours.

### FAJ

**10** demandes  
**4 669€** versés

Le FAJ est une aide financière ponctuelle gérée par Grenoble Alpes Métropole, dont le montant maximum peut aller jusqu'à 2500 euros sur l'année (FAJU inclus). La Mission Locale apporte une expertise technique sur les demandes de FAJ présentées en commission.

### Fond de solidarité

**89** demandes  
**4 938 €** versés dans le cadre  
du fond de solidarité MLG

Le Fond de solidarité est une somme budgétée chaque année par la Mission Locale de Grenoble, qui permet de financer quelques nuits d'hôtels pour des jeunes en rupture familiale ou de faire la jonction en attente de réponses d'autres aides financières (le montant ne pouvant pas excéder 60€).

### FAJU

**767** demandes traitées  
**310** FAJU instruits par la Mission Locale de Grenoble  
**125 454€** versés

Le FAJU est une aide financière ponctuelle gérée par Grenoble Alpes Métropole, qui permet d'apporter une réponse financière pour des jeunes connaissant une situation de précarité ponctuelle avant le relais vers des dispositifs plus pérennes.

### Allocation GJ et CEJ

**6 716** demandes pour  
**2 420 541 €** versés  
dans le cadre de l'allocation GJ et CEJ

Dans le cadre du dispositif Garantie Jeunes et Contrat Engagement Jeune, l'Etat permet le versement d'une allocation permettant de sécuriser le parcours du jeune sur une durée de 12 mois consécutifs.



## TEMOIGNAGE

### LES AIDES VUES PAR UNE JEUNE

“

Mon allocation CEJ m'aide à être plus confortable financièrement et de trouver une certaine stabilité et autonomie : pouvoir payer mon logement seule, payer mes biens de première nécessité,...

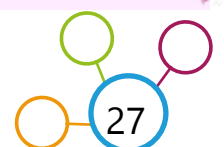
J'aime beaucoup la musique et cela me permet de voir quelques concerts et de connaître mieux le milieu culturel grenoblois.

Cela m'offre un cadre qui m'ouvre à de nouvelles personnes et à de nouvelles idées qui émergent et que je n'aurais pas essayées avant à cause de l'aspect financier.

Cela m'aide à remettre en question, essayer et préciser mes envies pour mon futur travail.

”

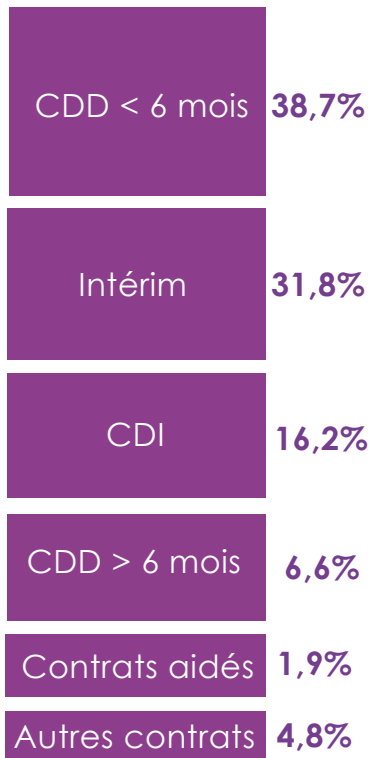
Coline MAGNET, en CEJ à la Mission Locale de Grenoble



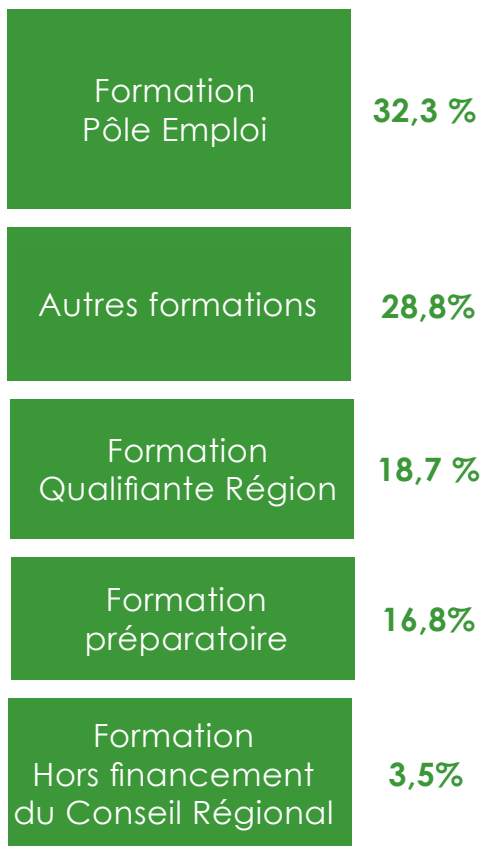
Proposer à chaque jeune un suivi personnalisé pour construire son parcours et aborder toutes les questions liées à l'accès à ses droits, à la formation, à l'emploi, au logement, etc. et être accompagné dans sa mise en oeuvre.

## LES ENTRÉES EN SITUATION

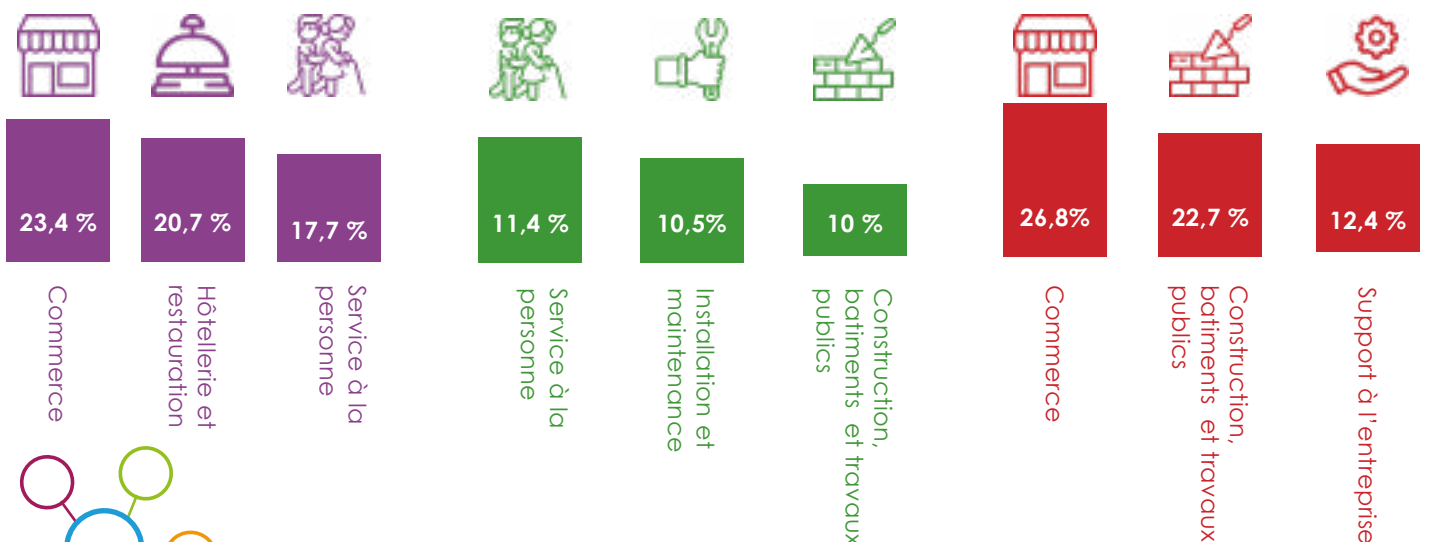
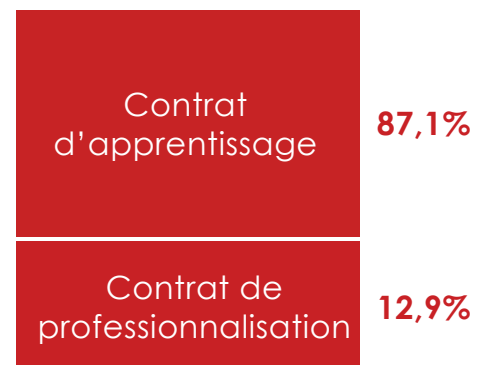
**2 431** contrats signés pour **1 403** jeunes dont **20%** d'emplois durables



**363** entrées en situation formation pour **331** jeunes



**240** contrats signés en alternance pour **235** jeunes



## 4 UN APPUI AU RECRUTEMENT ET À L'INTÉGRATION DU JEUNE DANS L'EMPLOI

### PARRAINAGE

Le but du parrainage est de conseiller un jeune, d'être vigilant sur ses difficultés, l'aider à les surmonter, lui ouvrir son réseau et partager ses expériences, faire écho à ses questions et ses envies, l'aider à identifier ses atouts et ses faiblesses et l'aider à valoriser son parcours.

Près d'une trentaine de jeunes est parrainé par an pour acquérir ou retrouver confiance en soi, se familiariser avec le monde du travail et les attentes des employeurs, recevoir des conseils adaptés par rapport au marché du travail, développer son réseau professionnel et enfin, enrichir ses connaissances sur une filière professionnelle ou un métier.

L'objectif final du parrainage est l'insertion professionnelle pour les jeunes, une aide dans leur recherche d'emploi qui sort des techniques classiques. Le parrain ou la marraine permet au jeune d'accéder au « monde professionnel », lui faisant part de leur expérience, des attentes des entreprises... La finalité est aussi d'ouvrir le champ des possibles pour des jeunes en construction/validation de projet professionnel.

Pour développer le réseau, en juin 2022 : a été organisé un *after work* parrainage où les parrains /marraines et filleuls ont pu se rencontrer et discuter de leur parcours. Le but était de faire un brise-glace, et de fonctionner en petit groupe pour faire des présentations croisées. C'était l'occasion pour nous d'expliquer le parrainage, les avantages, les enjeux également.

Fin 2022, nous avons organisé un escape game, entre filleuls et parrains/ marraines afin de renforcer la cohésion avec notre partenaire « Prisoners ». L'objectif était de permettre un cadre de rencontre qui décloisonne et change les représentations de chacun (entreprises/jeunes).



SERIOUS GAME POUR FORMER DES DUOS DE PARRAINS-FILLEULS

En 2022 près de **41%** des jeunes parrainés sont issus d'un quartier politique de la ville et près de **22** parrains et marraines se sont engagés dans la démarche.

En termes d'impact, le parrainage a permis à **16%** des jeunes de trouver un emploi en CDI, **16%** des jeunes en CDD de moins de 6 mois, **25%** d'entre eux en contrat d'apprentissage et **33%** continuent leur démarche.

Cette action Parrainage permet également aux jeunes de rencontrer une personne extérieure qui les questionne sur leur parcours tout en mobilisant leur propre réseau personnel et professionnel.

### IMMERSIONS

Afin d'ouvrir les jeunes vers la curiosité des secteurs d'activité et des métiers qui les entourent, la PMSMP (période de mise en situation en milieu professionnel) est un outil essentiel ! Celle-ci permet de découvrir la réalité d'un métier aux côtés d'un professionnel, de confirmer un projet professionnel ou encore d'initier une démarche de recrutement, dispositif encadré par une convention tripartite. En fin d'année 2022, le processus de saisie sur notre système d'information, Imilo, et le recueil des immersions effectuées a été amélioré, clarifié et simplifié afin d'éviter l'utilisation d'un document annexe (tableau Excel). La partie technique informatique a été préalablement étudiée.

Les éléments de saisie sont contrôlés chaque mois. Un rappel sur la réglementation de la mise en œuvre des PMSMP a été effectué auprès des conseillers afin d'assurer les bonnes pratiques communes : de la signature de la convention au retour du Bilan de stage.

En projet, il a été proposé de davantage promouvoir cet outil en mettant en place « un rallye stage à l'extérieur » ou « un forum stage » permettant la mise en relation des structures accueillantes avec les jeunes accompagnés en Mission Locale.

Sur l'année 2022, 791 PMSMP ont été réalisées par 433 jeunes. Plus de 54 partenaires ont accueilli des jeunes au sein de leur structure, dont l'AFPA, Auchan, Carrefour City, CCAS de Grenoble, Ehpad Bévière, Fnac, MJC Anatole France, Zeeman...

Selon une étude Pôle Emploi 2021 : 7 demandeurs d'emploi sur 10 trouvent un emploi dans les mois qui suivent leur immersion (Source : Immersion Facilitée).

Ce dispositif permet de créer une opportunité professionnelle : rencontrer son futur employeur ! Confirmer le démarrage d'une formation !

L'atelier « recherche de stage », créé courant 2022, permet de pérenniser l'utilisation de cet outil dans l'accompagnement des jeunes vers leur insertion professionnelle.

#### ILS ONT ACCUEILLI DES JEUNES EN STAGE EN 2022 :

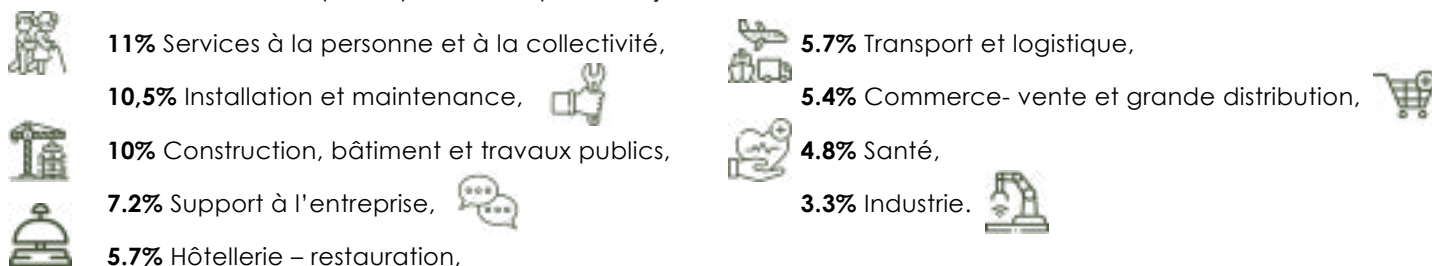


## ④ UN APPUI AU RECRUTEMENT ET À L'INTÉGRATION DU JEUNE DANS L'EMPLOI

# 🔍 ZOOM SUR LES ENTRÉES EN FORMATION

Afin de répondre à la pénurie des compétences dans les domaines d'activité porteurs d'emploi et de favoriser l'attractivité et la connaissance des métiers, la Mission Locale de Grenoble s'engage pour favoriser la découverte des métiers des secteurs en tension et pour orienter les jeunes vers la formation professionnelle dans ces filières d'avenir. Le travail autour de la formation est un outil d'insertion pour les jeunes en leur permettant de vérifier leur projet professionnel, de développer les savoirs de base et de se qualifier ensuite. La formation reste une garantie importante pour accéder au marché du travail et par conséquent une des priorités de la Mission Locale. La visibilité de l'offre de formation (proposée par Pôle Emploi et la Région AURA) via les applicatifs de prescriptions « OuiForm » et « Ma-Formation/MonEmploi » couplée à des actions visant à sensibiliser les jeunes pour accéder à la formation comme des ateliers formation, des visites d'organismes de formations, des infos métiers sur les secteurs en tension, a permis d'augmenter le nombre d'entrées en formation en 2022.

Les familles de métiers les plus représentées parmi les jeunes entrés en formation sont :



On note une part importante de jeunes formés dans le domaine des services à la personne et à la collectivité (auxiliaire de vie aux familles, assistant accueil petite enfance, agent de surveillance...), dans la maintenance ou le bâtiment. Les formations dans le secteur de l'industrie peinent encore à attirer des jeunes. La Mission Locale de Grenoble au travers du parcours Industrie et de sa collaboration étroite avec des entreprises comme Schneider ou le CEA organisent de nombreuses actions pour leur permettre de découvrir les métiers et les conditions de travail dans ce domaine : visites de plateaux techniques, casques réalités virtuelles, visite de sites de production ou d'assemblage...

## PARTENARIAT AKTO

En 2013, est née la volonté conjointe de l'Etat, de la branche du Travail temporaire (AKTO) et de l'Union Nationale des Missions locales (UNML) de marquer leur engagement en faveur de l'emploi des jeunes avec pour objectif de renforcer l'accès à l'emploi durable des jeunes suivis par les Missions Locales. Des conventions de partenariat sont donc régulièrement signées au niveau local entre des missions locales et des agences de travail temporaire. Ces signatures permettent de transformer les partenariats informels existants entre agences d'emploi et Missions locales en actions structurées et généralisées pour préparer et accompagner le public jeune à intégrer le monde du travail, les sensibiliser à la découverte des codes de l'entreprise, acquérir une première expérience et/ou de multiplier les expériences professionnelles, mesurer les savoir-être, découvrir un métier et des environnements de travail différents ou encore avoir un revenu et être autonome.



Ainsi tout au long de l'année, les agences interviennent sur toute notre offre de service, par exemple en participant à l'atelier hebdomadaire « les Lundis de l'entreprise ». Elles peuvent intervenir sur le parcours des personnes, présenter ce qu'est une agence de travail temporaire et réaliser du recrutement. D'autre part, les agences participent à nos Job Datings, et quelques salariés s'investissent sur du parrainage. Par ailleurs tout au long de l'année, nous travaillons en lien étroit et participons en intelligence au sourcing des agences de travail temporaire.

Parmi toutes les actions que nous avons pu réaliser en 2022 :

- 42** jeunes vus sur les lundis de l'entreprise
- + de 700** entretiens réalisés avec des jeunes sur les Jobs datings de 2022.
- + de 810** missions intérimaires proposées
- + de 410** entrées en situations
- + de 14000** heures de missions



## 4 UN APPUI AU RECRUTEMENT ET À L'INTÉGRATION DU JEUNE DANS L'EMPLOI

# LES JOB DATING DE 2022

Afin de faciliter la mise en relation des jeunes avec les entreprises, de permettre aux candidats et recruteurs de se rencontrer directement sans passer par la présélection en amont d'un CV et d'enrichir le sourcing des entreprises, la Mission Locale organise plusieurs fois par an des Job Dating ou des actions de recrutement ciblées pour une ou deux entreprises avec des besoins récurrents ou urgents. Les Job Dating, événements phare de l'emploi, permettent aux entreprises de repérer rapidement et plus facilement des candidats et à l'ensemble des jeunes grenoblois d'avoir accès à des entretiens d'embauche et de passer la première étape de la sélection sur CV. Ces temps forts gratuits et accessibles à l'ensemble des entreprises de notre territoire sont également nécessaires à la consolidation des liens entreprises et partenaires.

Sur l'année 2022, plus de 450 jeunes ont participé à un Job Dating ou une action de recrutement et 72 entreprises étaient présentes sur ces temps forts. Une véritable hausse par rapport à 2021.

**25 mars 2022** : JD en partenariat avec la Ville de Grenoble

A l'occasion du forum d'accès aux droits des jeunes, près de 110 jeunes étaient présents.

- 31 entreprises présentes
- 110 jeunes présents

**8 avril 2022** : JD alternance

- 26 jeunes présents de la ML
- + de 150 entretiens
- 17 entreprises
- 85 candidats

**20 avril 2022** : Action de recrutement en partenariat avec l'entreprise Vitalliance.

L'entreprise a pu présenter son activité de service auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et recruter des jeunes en direct.

**20 juin 2022** : Action de recrutement sur les métiers de la propreté

Cet événement s'inscrit dans le cadre de la semaine de la propreté



JOB DATING À TEISSEIRE - FÉVRIER 2022



JOB DATING ALTERNANCE AU STADE DES ALPES - MARS 2022

**20 juillet 2022** : action de recrutement avec Supplay

Action de recrutement sur les métiers de l'industrie et de la logistique

- 7 jeunes présents

**4 octobre 2022** : Job Dating Equipe Emploi

Il a été organisé avec tous les conseillers emploi des 6 missions locales de l'agglomération

- 14 entreprises présentes
- 34 jeunes présents de la Mission Locale

**8 novembre 2022** : information collective Action

Dans le cadre de l'implantation du magasin Action le magasin recrutait pour deux types de postes (employé polyvalent et managers).

- 26 jeunes présents

**30 novembre 2022** : JD à la Mission Locale de Grenoble

Plusieurs offres d'emploi étaient proposées dans différents domaines. Ce fut un grand succès

- 23 entreprises présentes
- 113 jeunes présents



JOB DATING AU PATIO - JUIN 2022



JOB DATING À LA ML - NOV 2022



JOB DATING 6 ML STADE DES ALPES - OCT 2022

## 4 UN APPUI AU RECRUTEMENT ET À L'INTÉGRATION DU JEUNE DANS L'EMPLOI

# LA RELATION ENTREPRISE

**Illustration du partenariat fort qui nous lie au monde économique au travers des lundis de l'entreprise et des visites d'entreprise hebdomadaires.**

Chaque lundi matin des jeunes et une entreprise se rencontrent pour échanger et apprendre à se connaître dans un cadre bienveillant et convivial. Cela permet aux jeunes de rencontrer et d'échanger avec des professionnels, de construire et développer son réseau professionnel, découvrir de nouveaux métiers à travers les témoignages métiers, bénéficier de conseils sur la préparation à l'entretien et les TRE, selon les intervenants, rester dans une démarche active et une dynamique positive, comprendre l'importance du réseau et du marché caché et enfin favoriser l'expression du jeune.

**18 sessions pour 131** jeunes et

**14 partenaires** différents mobilisés

Chaque semaine, une visite d'entreprise est organisée pour un groupe d'environ 10 jeunes. L'objectif est avant tout la promotion de métiers, mais également de faciliter l'accès à l'information sur les métiers grâce à une dynamique de réseau, de renforcer l'offre de service en développant une action d'information pour préparer le public aux choix d'orientation, et de concourir au développement de l'autonomie pour les jeunes. En amont, les jeunes préparent la visite en s'informant sur le site internet et préparent 2 questions à poser à l'employeur le jour j.

**22** Entreprises visitées sur le bassin grenoblois pour **118** jeunes dans des univers de métiers variés : Industrie ; Santé ; Informatique ; Services à la personne et à la collectivité ; Spectacle ou Restauration

## FOCUS EMPLOIS AIDÉS

Les emplois aidés qui regroupent les contrats Parcours Emploi Compétences, les Contrats Initiative Emploi et les emplois francs ont pour objectif de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes. Ces mesures ciblent les jeunes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi compte tenu de leur niveau de qualification, leur manque d'expérience, leurs problématiques sociales ou encore leur méconnaissance du marché du travail. Enfin, la valorisation de compétences transférables, qui est au cœur de ces mesures, vise à accroître la mobilité des jeunes dans l'emploi. La Mission Locale sensibilise et accompagne les employeurs dans le recrutement des jeunes en contrats aidés, du dépôt de l'offre jusqu'au suivi dans l'emploi. Un rendez-vous tripartite est organisé en amont de la prise de poste pour échanger autour des missions, des savoir-faire et savoir-être attendus, des formations dispensées et des objectifs du jeune. Par ailleurs, afin de sécuriser le parcours du jeune, un bilan à mi-parcours et un bilan final sont organisés en présence du salarié en charge du tutorat du jeune.

En 2022, néanmoins, on note une baisse des prescriptions de contrats aidés pouvant s'expliquer par une diminution constante des taux de prise en charge. De plus, la suppression des PEC Jeunes et PEC QPV a eu un impact sur les prescriptions du côté des associations.

**32** contrats PEC et **24** CIE signés (conventions initiales et renouvellements)

**20%** des contrats se soldent par une embauche

**5%** des jeunes valident un diplôme à l'issue du contrat

Les contrats aidés sont **un réel tremplin** vers l'insertion des jeunes. Ils offrent à ce public la possibilité d'accéder à des emplois auxquels ils ne pourraient prétendre sans ces mesures par manque d'expérience, de qualification ou de réseau. Ils offrent des opportunités d'emploi intéressantes dans des secteurs difficilement accessibles comme le soin animalier.

Ils permettent également de réduire la tension sur certains métiers comme la petite enfance, la restauration ou encore l'animation, de nouer de nouveaux partenariats et renforcer le lien avec les employeurs fidèles, et enfin de valoriser les savoir-être du jeune plus que les savoir-faires.

Cependant, la réduction de la durée de prise en charge a pour conséquence une relative diminution du temps laissé au jeune pour être autonome sur son poste et ne permet pas toujours à l'employeur de l'accompagner vers une formation diplômante. Nombreux sont ceux qui aimeraient voir la durée des contrats s'allonger !



Aurélie, conseillère





Sif KHERRAF,  
Directeur adjoint

# PERSPECTIVES 2023



Sandrine LONGUEEPEE,  
Directrice adjointe

## L'année 2023 sera synonyme de confirmation, d'engagement et de créativité pour la Mission Locale de Grenoble

Confirmation car notre ambition est de renforcer et développer notre ancrage territorial dans les différents secteurs Grenoblois. En effet, depuis janvier 2023, la Mission Locale de Grenoble s'est réorganisée afin de rapprocher les conseillers des territoires et leur permettre de développer une expertise à travers les partenariats renforcés avec les acteurs locaux. Ainsi, 2023 sera marquée par la multiplication des rencontres avec les acteurs de chaque secteur : éducateurs de la prévention spécialisée du Codase, correspondants jeunesse de la Ville de Grenoble, Maisons des Habitants, Services Locaux de Solidarité du Département de l'Isère, le PIMMS et bien d'autres partenaires. Le développement de l'expertise territoire par les conseillers permettra in fine de mieux accompagner les jeunes avec des propositions de dispositifs et de mesures plus adéquates et ciblées.

Confirmation car après une année 2022 riche en évènements et marquée par la mise en œuvre du Contrat d'Engagement Jeunes, la Mission Locale de Grenoble doit poursuivre les actions pour permettre au plus grand nombre de jeunes de bénéficier de ce dispositif tout en s'assurant de l'intensité et la qualité du suivi proposé. Pour répondre à cette exigence, nous poursuivons l'accompagnement des équipes de conseillers à travers des formations professionnelles adaptées telles que l'amélioration des techniques d'animation d'un atelier collectif avec Awayke.

Notre ambition est également de mettre l'Entreprise au cœur de la Mission Locale de Grenoble car l'insertion professionnelle des jeunes nécessite une collaboration très étroite avec le monde de l'entreprise, en incluant les employeurs dans l'animation de notre offre de service interne : lundis de l'entreprise, permanences intérim, actions de recrutements ciblées, parrainage...

L'année 2023 est synonyme de Créativité car dans le contexte économique et social actuel, nous devons trouver de nouvelles formes de collaboration avec les différents acteurs qui composent notre écosystème. La Mission Locale de Grenoble s'engage et participera

activement aux actions de repérage des jeunes les plus éloignés et dans la lutte contre le décrochage scolaire au travers de la Cité éducative notamment. Nous nous efforçons de créer des ponts et tisser des liens solides avec l'Education nationale pour permettre à chaque jeune en phase de décrochage scolaire de bénéficier d'un accompagnement anticipé et adapté. Des rencontres entre les professionnels de la MLG et des établissements scolaires seront organisées tout au long de l'année pour favoriser les échanges, mieux se connaître et construire de nouvelles pistes de collaboration.

Créativité car la Mission Locale de Grenoble mettra tout en œuvre pour créer des évènements qualitatifs et atypiques en prenant en compte les besoins et spécificité de chaque territoire et en s'inscrivant pleinement dans le paysage local : Job Dating inversé, rallye emploi, jeux de piste...

Enfin Engagement car tous les professionnels de la Mission Locale de Grenoble œuvrent quotidiennement pour accomplir cette noble mission d'insertion socioprofessionnelle de tous les jeunes grenoblois. Ainsi notre engagement dans les quartiers se concrétisera en 2023 par l'organisation d'un évènement phare autour de l'orientation professionnelle et les stages de 3ème à destination de tous les jeunes scolarisés ou non des secteurs Villeneuve-Village-Olympique et Teisseire. Un évènement inédit qui vise à venir en aide aux établissements scolaires, aux familles et aux acteurs jeunesse des quartiers sur les questions d'insertion professionnelle.

Créativité, car 2023 sonne également avec la mise en œuvre de projets innovants : « Code ton Game » qui permet au travers du codage de créer un serious game destinés aux jeunes accompagnés. Un projet pensé par et pour les jeunes ! et le renforcement du partenariat avec l'E2C en menant conjointement 2 projets à destination des mineurs, l'un autour de l'entrepreneuriat avec le partenaire Entreprendre Pour Apprendre (projet SAFE) et l'autre autour du sport avec le projet « Ramer, se dépasser, s'insérer » avec le club d'aviron grenoblois. Le Sport et l'Entrepreneuriat sont alors utilisés comme outils de mobilisation des jeunes !



# RETOUR SUR LES TEMPS FORTS DE 2022



Info-Métier Propreté - Février 2022



Remise de l'oriflamme - Décembre 2022



Noël des salariés - Décembre 2022



Préparation Job Dating avec FCG - Mars 2022



Conférence Wizbii - Février 2022



Job Dating à la Mission Locale - Novembre 2022



Lancement CEJ - Mars 2022



Distribution alimentaire - Décembre 2022



Job Dating Teisseire - Février 2022



40 ans des Missions Locales à Roanne - Décembre 2022



Job Dating Palais des sports - Mars 2022



Soirée des talents - Octobre 2022

**Robert GIRARD**

Diplômé d'Expertise Comptable  
Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Dauphiné Savoie

## MISSION LOCALE DE GRENOBLE

« Association loi 1901 »

14 boulevard Agutte SEMBAT

38000 GRENOBLE

## SOMMAIRE

- ◆ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
- ◆ BILAN
- ◆ COMPTE DE RESULTAT
- ◆ ANNEXE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



239 Grande Rue 38660 LE TOUVET - Tel. : 04.76.13.47.98 - Fax : 04.76.13.47.95  
e-mail : robert.girard@univ-grenoble-salpes.fr  
N° SIRET 410 717 250 0002 APE : 741 A



## MISSION LOCALE DE GRENOBLE

« Association loi 1901 »

14 boulevard Agutte SEMBAT

38000 GRENOBLE

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « Mission Locale de Grenoble » relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association « Mission Locale de Grenoble » à la fin de cet exercice.**



#### Fondement de l'opinion

##### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

##### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes annuels notamment en ce qui concerne les modalités de comptabilisation des subventions octroyées à l'association.**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

##### Vérification du rapport d'activité et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la présidente et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

##### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.



### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Le Touvet,  
Le 5 juin 2023

  
**R. GIBERD**  
Commissaire aux comptes  
Membre de la Compagnie  
Régionale Dauphiné Savoie



### Annexe sur les responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



**BILAN ACTIF**

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12		Exercice N-1 31/12/2021 12		Ecart N / N-1 Euros %
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Dotation temporaire d'auscult					
Cessions, brevets, licences, marques...	13 307	11 768	1 539	2 711	1 192- 43,97-
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains	38 112	36 122			
Constructions	663 969	286 497	179 472	268 462	28 930- 13,94-
Installations techniques Matériel et outillage					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<i>Biens reçus par liquidation d'entité à être cédés</i>					
<b>Immobilisations financières (1)</b>					
Participations et Créances rattachées	1 022		1 022	1 022	
Autres titres immobilisés	47 990		47 960	47 990	
Prêts					
Autres					
<b>Total I</b>	<b>564 400</b>	<b>334 397</b>	<b>230 000</b>	<b>280 386</b>	<b>30 140- 11,60-</b>
<b>ACTIF CIRCLANT</b>					
<b>Stoqués et en cours</b>					
<b>Créances (2)</b>					
Créances clients, tangibles et comptes rattachés	8 504		8 504	8 504	8 504
Créances reçues par legs ou donations					
Autres	447 960		447 945	364 217	83 728 22,97
Valeurs mobilières de placement					
Instrument de trésorerie					
Disponibilités	1 456 994		1 456 994	1 283 656	173 338 13,50
Charges constatées d'avance (2)	14 533		14 533	13 906	627 4,51
<b>Total II</b>	<b>1 907 996</b>		<b>1 907 976</b>	<b>1 663 789</b>	<b>244 187 16,02</b>
<b>Comptes de Réserve</b>					
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>2 482 396</b>	<b>334 397</b>	<b>2 157 979</b>	<b>1 983 976</b>	<b>236 025 12,28</b>

(1) Sous le contrôle de la  
(2) Sous le plus favorable



**BILAN**

**BILAN PASSIF**

PASSIF	Exercice N 31/12/2022		Exercice N-1 31/12/2021		Ecart N / N-1	
	€	%	€	%	€	%
<b>FONDS PROPRES</b>						
Fonds propres						
Fonds propres sans droit de reprise :						
Fonds propres statutaires						
Fonds propres complémentaires	49 748		49 748			
Fonds propres avec droit de reprise :						
Fonds statutaires						
Fonds propres complémentaires						
Ecart de réévaluation						
Réserves :						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de Fonds						
Autres						
Report à nouveau						
<b>Résultat de l'exercice (Excédent ou Déficit)</b>	594 425		457 725	1 36 716	29,80	
<b>Situation nette (sans total)</b>	304 130		1 36 716	187 414	137,08	
	968 303		644 173	324 130	56,32	
Fonds propres consommés						
Subventions d'investissement	87 505		59 403	12 101	12,14	
Provisions réglementées						
<b>Total I</b>	1 056 807		743 778	312 029	41,95	
<b>FONDS REPRIS</b>						
Fonds repris liés aux legs ou donations						
Fonds débiés	408 685		480 284	51 599	10,74	
<b>Total II</b>	408 685		480 284	51 599	10,74	
<b>PROVISIONS</b>						
Provisions pour risques	41 881		159	61 722	35	
Provisions pour charges	117 447		119 253	1 810	1,52	
<b>Total III</b>	179 328		119 412	59 912	50,17	
<b>DETTES (1)</b>						
Emprunts obligataires et assimilés (autres associations)						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)						
Emprunts et dettes financières diverses						
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	73 879		58 854	15 025	25,52	
Dettes des legs ou donations						
Dettes fiscales et sociales	342 313		406 460	64 147	18,78	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes	35 256		21 729	13 524	62,45	
Incidents de résorption						
Prohibita constatés d'avance	42 711		91 477	48 767	53,31	
<b>Total IV</b>	494 159		578 496	84 337	14,58	
Ecart de conversion passif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	2 157 979		1 921 974	236 005	12,28	

(1) Dites plus précises  
C'est à moins d'un an  
(2) Dites également livrables en espèces et autres utilisations de trésorerie



**COMPTE DE RESULTAT**

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 30/12/2022	Exercice N-1 30/12/2021	Ecart N / N-1 En Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons et nature				
Ventes de prestations de service	137 247	56 625	80 622	141,61
Parrainages				
<b>Produits de tiers financiers</b>				
Concessions publiques et autorisations d'exploitations				
Venements des fondateurs ou concessionnaires de la dette(s) contractuée	2 621 301	2 542 040	279 260	10,99
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mémoires				
Legs, donations et associations-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	63 142	145 233	82 091	56,50
Utilisations des fonds dédiés	480 284	301 281	179 003	59,41
Autres produits	229	129	100	100,11
<b>Total I</b>	<b>3 502 431</b>	<b>3 045 496</b>	<b>456 935</b>	<b>15,00</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	395 723	371 695	24 028	6,41
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	143 081	134 488	8 593	6,39
Salaires et traitements	1 532 388	1 356 051	176 337	13,00
Charges sociales	589 708	540 862	48 846	9,03
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	39 174	27 695	11 479	41,44
Dotations aux provisions	61 881	13 620	48 261	354,34
Reprises sur fonds dédiés	628 685	467 824	160 861	34,56
Autres charges	501	1 718	1 217	69,66
<b>Total II</b>	<b>3 191 142</b>	<b>2 514 136</b>	<b>277 006</b>	<b>9,51</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>311 289</b>	<b>131 362</b>	<b>179 927</b>	<b>136,96</b>

(1) Dont produits affectés à des activités spécifiques  
(2) Dont charges affectées à des activités spécifiques



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N 30/12/2022	Exercice N-1 30/12/2021	Ecart N / N-1 En Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 000	558	442	79,19
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	<b>1 000</b>	<b>558</b>	<b>442</b>	<b>79,19</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>1 000</b>	<b>558</b>	<b>442</b>	<b>79,19</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II-III-IV)</b>	<b>312 289</b>	<b>131 920</b>	<b>180 369</b>	<b>136,71</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	12 101	4 879	7 222	148,03
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	<b>12 101</b>	<b>4 879</b>	<b>7 222</b>	<b>148,03</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>				
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>12 101</b>	<b>4 796</b>	<b>7 305</b>	<b>152,32</b>
<b>Participations des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>240</b>		<b>240</b>	
<b>Total des produits (I+II+V+VII)</b>	<b>3 515 532</b>	<b>3 050 933</b>	<b>464 599</b>	<b>15,23</b>
<b>Total des charges (III-IV+VI+VIII+VII)</b>	<b>3 198 402</b>	<b>2 914 237</b>	<b>277 165</b>	<b>9,51</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>317 130</b>	<b>136 706</b>	<b>180 424</b>	<b>137,08</b>





**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES**

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Dons en nature	147 750	264 708	116 978	44,19
Prestations en nature bénévoles				
<b>TOTAL</b>	<b>147 750</b>	<b>264 708</b>	<b>116 978</b>	<b>44,19</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature	142 956	142 956		
Mise à disposition gratuite de biens	4 794	121 772	116 978	96,06
Prestations en nature Personnel bénévole				
<b>TOTAL</b>	<b>147 750</b>	<b>264 708</b>	<b>116 978</b>	<b>44,19</b>

ANNEXE



## ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## PREAMBULE

L'exercice social dès le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent dès le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avait affecté au résultat est de 2 157 978,99 €.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 324 130,12 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 27/04/2023 par l'organe délibérant.

## INFORMATIONS GENERALES ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en oeuvre

L'association a pour buts :

1/ D'accompagner les jeunes vers leur autonomie  
- Analyser les demandes formulées par les Jeunes dans les domaines de l'insertion professionnelle (travail, formation) et sociales ;

- Accueillir, informer, conseiller les Jeunes et les aider à bâtir un projet d'insertion professionnelle, un itinéraire qualifiant personnalisé et les suivre dans la mise en oeuvre de leur projet, de leur accès à la formation et à l'emploi ;

- Animer et coordonner les actions qui concourent à la réussite de ces projets, tant au point de vue de la cohérence entre les aspirations professionnelles, la formation et les possibilités du marché du travail, que des autres aspects liés à ces projets notamment le problème du logement ;

- Rechercher auprès des entreprises les possibilités d'accueil des Jeunes ;

2/ D'être un acteur économique auprès des entreprises

- Connaître le tissu économique et se faire connaître ;

- Entretenir un réseau de professionnels et d'entreprises du bassin d'emploi grenoblois ;

- Prospecter les entreprises afin de recueillir des offres qui soient en adéquation avec les compétences et les profils des jeunes suivis ;

3/ D'entretenir les partenariats institutionnels (locaux, régionaux et nationaux)

- Mettre en cohérence les politiques publiques en direction des jeunes, en tenant compte des différentes orientations de l'ensemble des partenaires ;

4/ D'entretenir des liens étroits avec l'Education Nationale pour favoriser l'intégration dans une formation initiale, à côtés et ceux qui souhaitent reprendre leurs études, notamment pour les 16/18 ans ;

Les moyens mis en oeuvre sont essentiellement humains.



## INFORMATIONS AU TITRE DES PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

## ■ Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exercice,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

## ■ Les comptes de bilan

- Fonds décaés :

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds décaés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reporta en fonds décaés ». Les sommes inscrites au passif en « Fonds décaés » sont rapportées en produit au compte de résultat au cours des exercices suivants, au fur et à mesure de la réalisation du projet défini.

- Provisions pour risques et charges :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- o Provision pour risques de renversement de subvention :

Elles couvrent le risque d'indus ou de renversement de subventions. Elles sont constituées du montant estimé de subventions à restituer. Ce dernier est lié à une forte probabilité de non-respect de conditions résolutives de conventions à la clôture de l'exercice.

- o Provision pour indemnités de fin de carrière :

L'évaluation de l'indemnité de fin de carrière se fait en calculant l'espérance de vie sur la base de la table de mortalité TCM05 établie par l'INSEE, un taux d'actualisation de 3,75% et un turn over annuel de 2%.

Pour l'exercice 2022, la Mission Locale a constaté une reprise pour la provision indemnités de fin de carrière de 1 810 €. La provision chargée s'élève à 117 447 € au 31/12/2022.

- Provision pour dépréciation d'actif :

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irréversibilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.



- Subventions d'investissement :

Elles sont inscrites en fonds propres consommables ou bien. La reprise des subventions d'investissement qui financent des immobilisations amortissables s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur des immobilisations acquises ou créées au moyen de ces subventions.

- Amortissements de l'actif immobilisé :

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bienficiant des mesures de tolérance, l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposables.

- Créances :

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est produite lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

- Valeurs mobilières de placement :

Elles sont évaluées selon la méthode du "premier entré - premier sorti". Une provision est constatée si la valeur des comptes, à la clôture, est inférieure au coût d'entrée.

- Autres éléments significatifs de l'exercice

- Changement d'estimations :

La provision pour indemnité de fin de carrière était évaluée sur les exercices antérieurs avec un âge de départ à la retraite de 62 ans, un taux d'augmentation des salaires de 1,5%, un taux de turn over de 2% et un taux d'actualisation de 1%. Afin de se conformer aux taux en vigueur et d'obtenir une estimation plus juste des engagements de l'association, la provision a été évaluée avec un âge de départ à la retraite de 62 ans, un taux d'augmentation des salaires de 4,5%, un taux de turn over de 2% et un taux d'actualisation de 3,75% au 31/12/2022.

L'incidence sur le compte de résultat est une reprise aux provisions pour indemnités de fin de carrière de 1 810 € au lieu de 5 229 € avec les anciens critères.

L'incidence sur le bilan est le passage à une provision de 111 447 € au 31/12/2022 au lieu de 114 027 € avec les anciens critères.



### INFORMATIONS SUR LES POSTES DE L'ACTIF DU BILAN

#### ■ Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

- Immobilisations brutes

Actif Immobilisé	À l'ouverture	Augmentation	Diminution	À la clôture
<b>Frais d'établissements</b>				
<b>Autres Immobilisations incorporelles</b>	<b>13 307</b>			<b>13 307</b>
Terrains				
Constructions				
Installations générales agencements des constructions				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements divers	312 662			312 662
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	180 427	8 991		189 418
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>493 089</b>	<b>8 991</b>		<b>502 080</b>
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations	1 022			1 022
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières	47 990			47 990
<b>TOTAL</b>	<b>49 012</b>	<b>555 408</b>		<b>49 012</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 991</b>		<b>564 399</b>



- Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'exercice		Dotations	Reprises	A la clôture
	TOTAL	TOTAL			
<b>Frais d'établissements</b>					
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>10 596</b>	<b>1 192</b>			<b>11 788</b>
Terrains					
Constructions					
Installations générales agencements des constructions					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements divers	145 797	37 982			183 779
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	138 830				138 830
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>284 627</b>	<b>37 982</b>			<b>322 609</b>
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>	<b>295 223</b>	<b>39 174</b>			<b>334 397</b>

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements		
	Annuels	Linéaires	Exceptionnels
<b>Frais d'établissements</b>			
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>1 192</b>	<b>1 192</b>	
Terrains			
Constructions			
Installations générales agencements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements divers	37 982	37 982	
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>37 982</b>	<b>37 982</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>39 174</b>	<b>39 174</b>	



- Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée	
				1 à 5 ans	1 à 3 ans
<b>Frais d'établissements</b>					
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>13 307</b>	<b>11 788</b>	<b>1 519</b>		
Terrains					NA
Constructions					10 à 50 ans
Installations générales agencements des constructions					10 à 20 ans
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					5 à 10 ans
Installations générales agencements divers	312 662	183 779	128 883		5 à 10 ans
Matériel de transport					4 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	189 418	138 830	50 588		3 à 5 ans
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>502 080</b>	<b>322 609</b>	<b>179 471</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>515 387</b>	<b>334 397</b>	<b>180 990</b>		

■ **État des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>Etat des créances</b>			
<b>Créances rattachées à des participations</b>			
Prêts	47 990		47 990
Autres immobilisations financières			
Créances usagers cédentes ou régularisés			
Autres créances usagers	8 504	8 504	
Créances repréventives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	5 139	5 139	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 279	6 279	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	392 264	392 264	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	44 264	44 264	
Charges constatées d'inventaire	14 533	14 533	
<b>TOTAL</b>	<b>518 973</b>	<b>470 883</b>	<b>47 990</b>
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			



■ **Produits à recevoir par postes du bilan**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	8 504
Créances usagers et comptes rattachés	57 312
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>65 816</b>

■ **Charges constatées d'avance**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répartition sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**INFORMATIONS SUR LES POSTES DU PASSIF DU BILAN**

■ **Tableau de variation des fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Distribution	À la clôture de l'exercice
Fonds associés sans droit de reprise	49 743				49 743
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds associés avec droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation sur biens sans droit de reprise					
Ecart de réévaluation sur biens avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	457 708	136 716			594 424
Exécutoire ou déficit de l'exercice	136 716	-136 716	324 130		324 130
<b>Situation nette</b>	<b>644 172</b>		<b>324 130</b>		<b>968 302</b>
Fonds propres consommés					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Subventions d'investissement	59 605			12 101	87 504
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires - Commozac					
<b>TOTAL</b>	<b>743 777</b>		<b>324 130</b>	<b>12 101</b>	<b>1 055 806</b>

■ Provisions

Provisions pour risques et charges	À l'ouverture	Augmentation	Déminution Montants Utilisés	Déminution Montants non Utilisés	À la clôture
Litiges		7 000			7 000
Garanties données aux usagers					
Amendes et pénalités			1 810		1 810
Pensions et obligations similaires	119 257				117 447
Impôts					
Renouveau des immobilisations	159	54 881	159		54 881
Reversement de subventions					
Autres provisions pour risques et charges					
<b>TOTAL</b>	<b>119 416</b>	<b>61 881</b>	<b>1 969</b>		<b>179 328</b>
<b>Dotations et reprises</b>					
D'exploitation		61 881			
Financières					
Exceptionnelles					

■ Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issue de	A l'ouverture de l'exercice	Utilisations		Report	A la clôture de l'exercice	
		Montant global	avec remboursements		Transferts	Montant global
Subventions d'exploitation	470 926	470 926		428 685		428 685
ETAT - CEJ 2022				428 685		428 685
ETAT - GARANTIE JEUNES 2021	441 695					
CD - GARANTIE JEUNES RSA 2019	2 560					
CD - GARANTIE JEUNES RSA 2020	9 020					
CD - GARANTIE JEUNES RSA 2021	9 020					
NETRO - SANTEZ VOUS BIEN 2021	2 102					
CD - SANTEZ VOUS BIEN 2021	4 729					
Contributions financières d'autres organismes	9 358					
		480 284	480 284	428 685		428 685
FONDATEUR DE FRANCE - SANTEZ VOUS BIEN 2021	9 358					
Resources liées à la générosité du public						
<b>TOTAL</b>	<b>480 284</b>	<b>480 284</b>	<b>480 284</b>	<b>428 685</b>		<b>428 685</b>

Les fonds dédiés G3 RSA du Conseil Départemental ont été repris en l'absence de poursuite de l'action G3 pour un montant de 22 400 € ; non pour autant être utilisés.



■ Subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Solde à l'exercice de l'exercice	Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Augmentation	Diminution	
<b>Montant total :</b>				
Affectation à des biens non récupérables	118 585		13 005	105 580
Affectation à des biens récupérables				
<b>TOTAL</b>	<b>118 585</b>		<b>13 005</b>	<b>105 580</b>
<b>Quatre-partis vérifié au rattaché :</b>				
Affectation à des biens non récupérables	-18 960	13 005	12 101	-18 076
Affectation à des biens récupérables				
<b>TOTAL</b>	<b>-18 960</b>	<b>13 005</b>	<b>12 101</b>	<b>-18 076</b>

■ État des dettes

État des dettes	Montant brut	A 1 an ou plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes en crédit à 1 an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes en crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	73 879	73 879		
Fournisseurs et comptes rattachés	135 011	135 011		
Personnel et comptes rattachés	176 756	176 756		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	240	240		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées	30 305	30 305		
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	35 256	35 256		
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés	42 711	42 711		
Produits constatés d'avance	494 159	494 159		
<b>TOTAL</b>	<b>494 159</b>	<b>494 159</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aux pass.pers.phys.				

■ Charges à payer par postes du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	36 176
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 723
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>237 899</b>

■ Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répartition sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



## INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

## ■ Ressources de l'exercice

	Montant N	Montant N-1	Variation
<b>Concours publics et subventions</b>	1 720	1 202	518
<b>COLLECTE TAUX D'APPRENTISSAGE</b>	<b>1 720</b>	<b>1 202</b>	<b>518</b>
<b>CONCOURS PUBLICS</b>			
ETAT - CEJ	589 300	524 832	64 068
ETAT - FONCTIONNEMENT	584 900	437 809	-147 091
ETAT - GARANTIE JEUNES		291 552	-217 152
ETAT - GU PLAN DE RELANCE	74 400	121 875	-121 875
ETAT - PACIA PLAN DE RELANCE		65 264	-1 134
ETAT - OBLIGATION DE FORMATION	64 150	134 993	8 252
POLE EMPLOI - PNAE	143 244	334 397	1 788
CONSEIL REGIONAL - FONCTIONN.	358 185	425 250	-3 655
METRO - FONCTIONNEMENT	425 250	3 658	610
ETAT - SANTEZ VOUS BIEN	7 320	6 710	10 000
ETAT - PARRAINAGE	10 000	10 000	22 000
ETAT - SPORT ET CULTURE	22 000	22 000	3 000
ETAT - AY GRENOBLE	3 000	8 000	7 000
ETAT - CITE DE L'EMPLOI	8 000	9 000	9 000
ETAT - CAP ENTREPRISE	7 000	8 036	8 036
ETAT - ENTREPRISE S'ENGAGENT	9 000	9 000	9 000
ETAT - CITE EDUCATIVE	9 000	9 000	9 000
ETAT - GROUPEMENT DE CREATEURS	32 144	32 144	9 000
CD - SANTEZ VOUS BIEN	5 000	6 000	6 000
CD - CAP VERS L'ENTREPRISE	5 000	5 000	5 000
CD - MINIEURS REVEL TOI	3 000	3 000	3 000
CD - SPORT ET INSERTION	4 000	4 000	4 000
CD - GARANTIE JEUNES RSA	4 000	4 000	4 000
CD - TOP DEPART	10 811	12 144	12 144
VILLE DE GRENOBLE - SANTE	4 000	4 000	4 000
VILLE DE GRENOBLE - FAJ	3 000	3 000	3 000
METRO - SANTEZ VOUS BIEN	2 000	23 000	23 000
METRO - SPORT ET CULTURE	23 000	9 000	9 000
METRO - ENTREPRENEUR QUARTIERS	9 000	13 875	13 875
METRO - ALLER VERS GRENOBLE	9 743	4 000	4 000
METRO - ALLER VERS VALENTIGNY	4 000	5 000	5 000
METRO - TRANSPORT	5 000	5 000	5 000
METRO - CAP ENTREPRISE	11 333	17 810	17 810
METRO - DIGITALIS		500	-6 476
METRO - ORIENTATION			-500
FOUNDATION PROE-SANTEZ VS BIEN			
CPAM			
<b>SUBVENTIONS</b>	<b>2 819 780</b>	<b>2 540 843</b>	<b>278 937</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 821 500</b>	<b>2 542 045</b>	<b>279 455</b>










# Mission Locale de Grenoble

Révétons le potentiel des jeunes !



Toutel action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel régional d'emploi et de croissance 2014-2020.